

La Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE

Fondée par **Pierre MONATTE** en 1925

Mutations dans le monde
communiste

par LE NOYAU

Le bonapartisme absorbe la droite

par Robert LOUZON

Et maintenant, les syndicats

par Raymond GUILLORÉ

La Charte d'Amiens et les idéologues

par Roger HAGNAUER

En U.R.S.S. des ouvriers
recourent à la grève

par Urbain THEVENON

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue syndicaliste révolutionnaire
(mensuelle)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE - ALGERIE

Six mois 8 NF (800 fr.)

Un an 15 NF (1.500 fr.)

EXTERIEUR

Six mois 10 NF (1.000 fr.)

Un an 18 NF (1.800 fr.)

Le numéro : 1,50 NF (150 francs)

ADRESSER LA CORRESPONDANCE
concernant la Rédaction
et l'Administration à la
Révolution prolétarienne

14, rue de Tracy — PARIS (2^e)
Téléphone : CENTral 17-08

PERMANENCE

Les jeudis de 18 h. à 19 h.
Les samedis de 17 h. à 19 h.

UTILISER POUR LES ENVOIS
DE FONDS

notre compte chèques postaux
Révolution prolétarienne 734-99 Paris

Sommaire du N° 478 - Décembre 1962

Mutations dans le monde communiste . . .	LE NOYAU
En U.R.S.S., des ouvriers recourent à la grève	
Vieillesse et statistique	U. THEVENON
Deux dates : 1936, 1962	R. LE BRAS
La Charte d'Amiens et les idéologues . . .	N. FAUCIER
Congrès de prise de conscience de la F.E.N. Chronique de l'Union des syndicalistes : Et maintenant... les syndicats. — M.S.U.D., pas mort ? — Le pouvoir contre l'action syndicale. — Le nouveau pouvoir algérien et les syndicats	R. HAGNAUER P. RUFF
La voix des syndicalistes de la Loire : Les transformations du travail et les ouvriers qui les appliquent (U. Thévenon). — Jusqu'où ira la hausse des prix ? — La population active en France. — La production industrielle a doublé en dix ans. — Voilà qui surprend ! — Les affaires vont bien. — Les fils d'ouvriers dans l'enseignement supérieur. — Salaires de cadres.	R. GUILLORE
Notes d'économie et de politique : Le bonapartisme absorbe la droite. — Où est située la frontière sino-indienne ? . . .	R. LOUZON
Cuba et l'autodétermination	L'ITTINERANT
Pourquoi l'économie libre ?	J. FONTAINE
Les crimes de Staline.	
La part des travailleurs dans le revenu national	P. RASSINIER
Le sort des Juifs en U.R.S.S.	
Appel pour un jumelage avec les syndicats d'Algérie.	
Parmi nos lettres : Trois problèmes actuels (J. Fontaine). — Le S.N.I. de la Loire et la laïcité (Franc). — Pour une fois, trop de compliments (Hernaëz).	
Esperanto et objection de conscience . . .	REMO
Louis Berlin (U.T.)	

ENTRE NOUS . . .

Ce dernier numéro de l'année se signale par deux particularités. D'abord les questions les plus actuelles y sont traitées avec suffisamment de netteté, dans l'esprit constant de notre revue : c'est-à-dire sans prise de positions collectives et définitives — ce qui ne veut pas dire que chacun de nos rédacteurs ne s'affirme pas franchement et souvent brutalement — ce qui veut dire qu'aucun n'a la prétention de clore le débat ouvert sur chaque question.

D'autre part, si nous ne publions pas cette fois de monographie longue et dense, la multiplicité des signataires prouve la vitalité de notre œuvre, la résonance de nos propos et écrits.

Rectifications cependant, avant nos lecteurs. Il est dans ce numéro une prise de position collective, dans l'éditorial signé le « Noyau ».

C'est le résultat de discussions fructueuses. C'est une simple confrontation entre la réalité d'un phénomène que nous attendons depuis trente-huit ans et les valeurs constantes qui ont imposé la naissance de la « R.P. » et orienté sa vie et son action.

C'est aussi une justification implicite de la « R.P. ». Cette liquidation du stalinisme est sans doute une opération internationale à motifs et effets immédiats. Mais elle s'accompagne d'une épuration à retardement qui s'enfonce dans un passé lointain, bouleverse des archives, saccage des musées et déterre des morts.

On laissera les plus éminents ex-apologistes de Staline en proie à leurs examens de conscience dont ils sortent avec l'innocence des pêcheurs absous par la confession de leur ignorance. On laissera M. Garaudy — agrégé, professeur de marxisme — décrocher le portrait du « pépé Staline » — orgueil de son salon familial, offert

il y a moins de dix ans à l'admiration ingénue de son fils.

Mais ceux qui nous accablaient de reproches, parce que nous entretenions de... « vieux souvenirs » et rabâchions de vieilles histoires, pensaient, sans toujours le dire, que nous gênions d'utiles rapprochements avec les communistes. Seront-ils désabusés et édifiés lorsque, demain, Moscou imposera à ceux qui le suivent de prendre à leur compte toutes les condamnations formulées ici depuis 1925 et surtout depuis 1936 ?

Il est difficile, sans doute, à d'honnêtes militants d'accomplir les rétablissements que les professionnels de la Révolution réalisent chaque jour avec une virtuosité qu'une longue habitude perfectionne encore.

Alors qu'ils ne disent rien... mais qu'ils manifestent simplement leur désir de voir la « R.P. » continuer et prospérer, afin que nos espoirs et prévisions se réalisent plus vite.

QU'ILS N'OUBLIENT PAS LA « R.P. » SUR LA LISTE DES CADEAUX DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN.

Car si le « cuisinier » n'est pas mécontent de la rédaction, l'administrateur n'est guère content des finances. Les rentrées de ces dernières semaines furent nettement insuffisantes. Et si nous nous adressons, pour le soutien de notre revue, sans aucune ironie malveillante, à ceux qui ont pu douter de notre utilité — c'est parce que nous n'avons pas besoin de rappeler à tous ceux dont la confiance nous est toujours acquise, qu'ils n'ont peut-être pas encore la « R.P. » qu'ils méritent — mais que telle qu'elle est la « R.P. » justifie bien qu'on assure son existence et sa diffusion.

Mutations dans le monde communiste

Tout allait si bien du temps de Staline. La constitution était la plus démocratique du monde. Il n'y avait pas l'ombre d'un camp de concentration. Le chef était génial et bon. Les poètes le chantaient.

Mais voici que les poètes chantent une autre chanson. Devant quinze mille personnes, au stade Lénine de Moscou, des poèmes antistaliniens sont déclamés et acclamés. La télévision transmet la manifestation à des millions de citoyens de l'U.R.S.S. La déstalinisation se poursuit. Elle n'est que l'aspect le plus extérieur, le plus public, d'un changement plus profond qui touche au corps et à l'esprit de la société communiste et qui, secondairement, affecte les pays et les partis qui lui sont attachés. Il n'y a pas que les dirigeants chinois ou albanais pour regretter le bon vieux temps où, malgré quelques traîtres qui d'ailleurs avouaient leur trahison et mouraient dans l'opprobre, tout était si bien établi qu'on pouvait jurer, la conscience tranquille, qu'il ne pouvait y avoir de camps de concentration en U.R.S.S.

Il y en avait cependant. Et rien ne leur manquait des caractères trop connus de l'univers concentrationnaire. La revue moscovite *Novi Mir* (Temps Nouveaux) a publié un récit intitulé « Une journée d'Ivan Denissovitch » qui n'est pas autre chose que le compte rendu d'une journée réellement vécue dans un camp de concentration stalinien. Il faut se rendre à l'évidence. On avait pu croire que, si des camps existaient en U.R.S.S., ils n'avaient tout de même pas ce caractère de cruauté inhumaine des camps nazis que les témoignages, la littérature, le film et la propagande nous ont rendus si terriblement proche. Nous devons maintenant être convaincus, si nous ne l'étions déjà, que ces horreurs et ces hontes ne tenaient pas à la nationalité ou à l'idéologie de ceux qui les commettaient ou les ordonnaient, mais qu'elles sont la réalité quotidienne du camp de concentration quel qu'il soit, allemand, russe ou... français. Donnez à une brute imbécile (si elle n'était pas une brute imbécile, ferait-elle ce métier ?) un droit d'autorité que la pratique rend sans limite, voilà ce qu'il en fera. Et d'autant plus, si un fanatisme politique, religieux ou racial s'en mêle ; d'autant plus, si la brute imbécile croit être l'auxiliaire du Bien, tel que le définissent les maîtres. Le document que Khrouchtchev a laissé publier, qu'il a fait publier, est sans doute destiné à briser ses adversaires qui, à l'encontre de Khrouchtchev, sont demeurés fidèles à l'ancien régime, celui du tyran. Il est aussi, par delà les luttes secondaires, une nouvelle contribution à la vérité. On nous en donnera d'autres, et nous les saluerons, non pas tant parce qu'elles apportent aux hérétiques que nous sommes une confirmation tardive, que parce qu'elles sont la traduction dans l'idéologie et la conscience, d'une évolution, et peut-être d'une mutation, de la société communiste, quarante-cinq ans après la révolution d'octobre.

Sur le plan international, cette modification se révèle aussi. La solution de la crise cubaine et les reculs d'échéance à Berlin en sont des manifestations. La « coexistence pacifique » de Khrouchtchev, ce n'est pas autre chose que cette idée de bon sens que des systèmes différents (à certains égards, pas tellement différents) peuvent vivre côte à côte sans se faire la guerre, « la guerre chaude », et il semble bien que

Khrouchtchev voudrait aussi mettre un frein à la guerre froide. Nous croirons alors sans peine que le peuple russe est avec Khrouchtchev.

Les dirigeants chinois ne sont pas contents (pour le peuple chinois, allez donc savoir...). Ils tapent tant qu'ils peuvent sur le « révisionniste », « l'agent de l'impérialisme », « le restaurateur du capitalisme », « le traître » Tito... au moment même où Khrouchtchev le reçoit à Moscou et le serre sur son cœur. Les deux attitudes sont symboliques. Khrouchtchev administre une classe installée qui peut et veut donner quelques satisfactions au peuple. Les Chinois sont encore empêtrés dans des expériences prétendues « marxistes-léninistes », mais en réalité staliniennes, où ils vont de défaite en défaite, tout comme leur « génial » devancier. Là encore, la soi-disant opposition idéologique ne fait que traduire une scission autrement profonde. Tito sert de tête de Turc aux Chinois, tandis que les Albanais jouent ce rôle pour les Russes (Enver Hodja, voilà, n'est-il pas vrai, un type de « communiste prolétarien » !). Cependant, dans les récents congrès communistes d'Italie, de Hongrie et de Tchécoslovaquie, on a vu, pour la première fois, appeler un chat un chat et Chinois un Chinois. En Hongrie, le représentant du parti communiste français était Raymond Guyot, de la vieille vague ; en Italie, c'était Roland Leroy, de la nouvelle vague. Tous les deux exprimèrent, avec des nuances, la solidarité du parti français avec Khrouchtchev. Ils étaient hier, aussi fidèlement, les soldats de Staline. Ils ignoraient ou niaient les camps de concentration staliniens.

La déstalinisation se poursuit donc. Elle n'est pas finie. Beaucoup de camarades trompés n'ont pas fini non plus de boire jusqu'à la dernière goutte la coupe d'amertume. Quant aux trompeurs, ils feront, pour la plupart, le rétablissement nécessaire. Pour cette revue, la « R.P. », qui a été de ceux — trop rares — qui ont crié : « J'accuse ! » comme Zola à l'heure de l'Affaire Dreyfus, elle peut dire maintenant, comme Zola : la Vérité est en marche, rien ne l'arrêtera !

**

Ce changement profond dans le monde communiste, cette déstalinisation ne se révèle pas seulement sur les plans intellectuel, administratif et politique. C'est toute l'orientation de l'économie elle-même qui est remise en question. La récente session du Comité Central du parti russe lui a été entièrement — ou presque entièrement — consacrée. Le discours de clôture de Khrouchtchev n'est pas encore divulgué au moment où cet article est écrit. Nous le connaissons probablement d'abord par les voies « secrètes » qu'avait déjà suivies le fameux rapport khrouchtchevien du XX^e Congrès qui amorça la déstalinisation. Mais toute la presse de l'U.R.S.S. est pleine de multiples propositions de « décentralisation » de l'économie, de retour à l'initiative au niveau de l'entreprise. A vrai dire, il apparaît bien que le Comité central oscille encore entre le Plan global, conçu par un organisme central et qu'une énorme bureaucratie essaie de faire réaliser par les entreprises de base, et quelques tentatives de décentralisation. Sur ce dernier point, le « révisionniste » Tito est en avance. Son économie se distingue par l'existence de comités ouvriers d'entreprises qui, au moins théoriquement, dis-

posent de grands pouvoirs d'initiative et d'organisation. Bien entendu, il faudrait y regarder de près. Mais c'est là que se trouve — au moins théoriquement — le caractère révolutionnaire de l'économie yougoslave, ce qui fait que, dans ces colonnes mêmes, elle a été plusieurs fois citée à l'ordre du jour de la révolution socialiste. En embrassant Tito, Khrouchtchev embrassera-t-il aussi sa politique économique ?

Quoi qu'il en soit, on peut lire actuellement dans la presse officielle de l'U.R.S.S. (il n'y en a pas d'autre) des choses étonnantes comme celles-ci, sous la plume de Nedbaiev, journaliste économique de l'Agence russe Novosti : « *La large participation des travailleurs à l'élaboration des plans et au contrôle de leur exécution va aider à faire progresser l'économie.* »

« *D'ailleurs, ce point de vue n'est pas réfuté par certains partisans de la planification en France, lorsqu'ils appellent les syndicats à prendre une part active à l'élaboration des plans et à l'organisation de leur exécution.* » (Cité d'après R. Michaud, dans « Force Ouvrière » du 28 novembre.)

Ainsi donc, en U.R.S.S. comme en France, « la large participation des travailleurs », c'est l'intégration des syndicats dans les organismes d'élaboration et d'exécution du Plan !

La position du Comité central ne paraît pas encore bien établie. Si, de certaines de ses décisions, on pourrait conclure à une nouvelle concentration des pouvoirs économiques, il n'en est pas moins vrai que le « libéralisme » s'exprime largement dans la presse. C'est ainsi que, dans la « Pravda » du 23 novembre, la parole a été donnée au directeur d'une usine de machines-outils de Moscou, un certain Berman. Celui-ci écrit notamment : « *Il faut donner aux entreprises individuelles le droit de dresser d'une façon indépendante leurs plans.* » Les conseils d'entreprises joueraient un rôle actif dans la mise au point de ces plans. Berman propose aussi que le directeur (il n'est pas question, cette fois, du conseil d'entreprise) ait le droit de fixer des salaires « plus ou moins élevés par rapport au salaire-type », de fixer de nouveaux prix, de disposer de crédits pour la construction de logements et d'établissements pré-scolaires qui deviendraient la propriété de l'entreprise. Ajoutons encore que, dans la « Pravda » du 3 octobre, un chef de bureau fait, dans le but de fixer la main-d'œuvre, cette proposition « révolutionnaire » : l'institution de primes d'ancienneté !

Nous retrouvons là tous les problèmes qui sont posés aux technocrates de la société industrielle contemporaine, indépendamment du régime de propriété, avec des solutions voisines de celles qu'on leur trouve dans nos pays capitalistes. Mais nous trouvons là aussi des tendances, des velléités de redonner l'initiative à la base, de faire vivre, avec des droits encore bien strictement limités, des conseils ouvriers d'entreprises, c'est-à-dire, disons le mot : des soviets.

C'est alors que des camarades remettent en cause notre attitude à l'égard du pouvoir communiste et du parti mondial qui le soutient. Puisque Khrouchtchev est l'anti-Staline, puisqu'il pousse fort loin la déstalinisation, puisqu'il est pacifiste, puisqu'il laisse s'exprimer les tendances libérales en littérature, décentralisatrices en économie, pourquoi ne revisez-vous pas votre anticommunisme ? Il faut d'abord rappeler avec

calme et obstination que nous n'avons jamais été des « anticommunistes » dans le sens généralement admis parmi les bourgeois, grands et petits. C'est au nom de la « révolution prolétarienne » — notre titre — que nous en voulions au stalinisme réactionnaire, aux mystifications du prétendu « régime des soviets » ; que nous dénoncions les crimes aujourd'hui reconnus. Il y a longtemps que nous sommes pour la déstalinisation et nous ne pouvons qu'approuver Khrouchtchev quand il s'en fait l'agent décidé (sans pouvoir oublier toutefois qu'il fut, lui aussi, un serviteur de Staline). De même, dans son conflit avec les actuels gouvernants chinois, c'est plutôt avec lui que nous sommes. Nous signerons ici, pour les approuver, les mesures qu'il prendra réellement dans le sens d'une démocratie socialiste (c'est la propre définition qu'il a donnée de son « cours nouveau »).

Mais nous n'avions pas qu'une position négative par rapport à l'odieux régime stalinien. Nous avions et nous conservons un programme positif puisque nous sommes des syndicalistes de la fin du XX^e siècle. Au fond, nous travaillons, avec d'autres — et le plus possible, pratiquement — à une synthèse de l'organisation et de la liberté. C'est avec cette philosophie, appuyée sur l'expérience syndicale, que nous jugeons des changements en cours dans le monde communiste. Khrouchtchev est-il un « révisionniste » ? C'est certain, et il a raison de l'être. Mais il faut voir dans quel sens il revise. Les biologistes nous disent que les mutations qui se produisent dans les espèces sont, le plus souvent, défavorables. Il n'en est pas moins vrai que l'évolution, l'idée et la réalité du progrès, sont fondées sur les mutations favorables. De toute façon, le reniement du stalinisme est un acte progressif.

Allez-vous donc, nous diront d'autres camarades, emboîter maintenant le pas aux néo-communistes ? Allez-vous encore tomber dans le panneau ? Le mot « panneau » est joliment trouvé au lendemain d'élections où certains hommes de la « gauche », contents d'avoir reçu les voix communistes, sont tout disposés à leur trouver des qualités toutes neuves. « Ils ont changé », disent-ils. Il est vrai qu'ils sont devenus soudain plus « gentils » et qu'ils donnent du « camarade » à Mollet, à Moch et même à Kir ! Pour nous, ils n'auront changé que lorsqu'ils auront reconnu, et respecté pratiquement, l'indépendance du syndicalisme. Le régime d'Etat qu'ils soutiennent n'aura vraiment changé que lorsque — lui aussi — il aura admis l'existence et l'activité de syndicats ouvriers indépendants du pouvoir d'Etat. C'est quand nous aurons constaté cela dans un régime révolutionnaire que nous le saluerons comme un Etat de type nouveau qui a accepté lucidement sa contradiction et qui s'est lui-même donné les moyens de son propre dépérissement.

LE NOYAU.

La conception du rôle de l'Etat est d'une importance capitale. Lénine écrit un livre pour le montrer : socialisme et Etat se développent parallèlement, mais en sens contraire ; la montée de l'un coïncide avec le déclin de l'autre ; et la mort de l'Etat voit l'avènement du socialisme. Staline, ici, a renié son maître.

Alfred ROSMER.
(« R.P. », avril 1953.)

En U.R.S.S. des ouvriers recourent à la grève

Pour la première fois à notre connaissance, un journal russe, le « Sovietskaïa Rossia », annonce que 47.000 ouvriers ont fait grève au cours du premier semestre 1962, en Sibérie, dans la région de Kemerovo, où l'on construit de nombreuses usines.

On apprend ainsi que des ouvriers manifestent leur mécontentement au sujet de leurs conditions de travail et de leurs bas salaires.

Est-ce un aspect de l'acheminement vers plus de démocratie contre une technico-bureaucratie toute puissante qui accumule les erreurs et le gaspillage ? Ni le parti ni les syndicats, expression théorique des ouvriers, ne remplissent leur rôle, étant tous complices des chefs de l'économie qui se trouvent être des représentants influents du pouvoir.

S'il y avait vraiment démocratie en U.R.S.S., la libre expression des besoins des travailleurs par la grève si c'est nécessaire, les dirigeants des entreprises sauraient que leurs fautes peuvent être dénoncées ou qu'elles peuvent provoquer des mouvements de grèves. Et ils veilleraient mieux au bon fonctionnement de leurs services. Mais nous n'en sommes pas là. Nous enregistrons seulement un fait « anormal » en U.R.S.S.

L'AGRICULTURE N'EST PAS ENCORE AU POINT

Si l'on en juge par la presse soviétique, l'agriculture russe n'est pas encore arrivée à produire ce qu'on attendait d'elle.

En Ukraine, la planification aurait obtenu un rendement satisfaisant. Le Centre, le Nord-Ouest et l'Oural ont souffert de la pluie, tandis que le Midi et la Sibérie ont subi la sécheresse. Mais dans ces régions l'organisation est défectueuse, surtout au Kazakhstan où la moisson est en retard, retard dû au mauvais entretien du matériel, au manque de personnel spécialisé, à l'insuffisance de moyens de transport et de stockage. La production de machines agricoles ne correspondrait pas encore aux besoins d'une culture intensive.

REORGANISATION DE L'ECONOMIE

Le recours à la grève dans la région de Kemerovo, le malaise agricole dans certaines régions ne sont que des manifestations d'une situation qui a été dénoncée par Khrouchtchev à la session plénière élargie du Comité Central du P.C. de l'U.R.S.S., le mois dernier.

« Actuellement, sous le nez de nos organisations communistes, on vole et on gaspille le bien national, on se laisse aller à la paresse, on s'adonne à un favoritisme préjudiciable à notre économie », s'est-il écrié.

Et comment en sortir, en ce moment où des difficultés se manifestent dans l'approvisionnement des villes, où, contrairement à ce que l'on avait laissé espérer, on va encore gonfler le budget de guerre et accentuer l'effort pour l'industrie lourde aux dépens de la fabrication de produits de consommation ?

Certains avaient pensé, et le professeur Liberman l'a écrit dans la « Pravda », qu'une plus grande liberté de mouvement serait accordée aux chefs d'entreprise, qu'on jugerait ceux-ci sur la rentabilité du travail, leur laissant même une part du profit réalisé pour encourager le personnel par des primes.

Mais, Khrouchtchev, suivi par son C.C. en a décidé autrement. C'est à une vraie mobilisation du parti qu'il veut procéder pour liquider la corruption, le laisser-aller, le manque de respect pour le bien public et la nonchalance au travail qu'avait engendrés la dictature stalinienne. L'appareil économique doit être divisé en trois secteurs : l'industrie lourde, l'industrie chimique et

légère, et l'agriculture, chacun ayant son responsable et les cadres, à chaque stade de la vie économique, ayant un organisme de contrôle du parti.

Ce renforcement du centralisme correspond à la nécessité de demander aux consommateurs un nouvel effort pour la défense nationale, car en système communiste comme en système capitaliste, le matériel destiné à la guerre se paie par une réduction des biens consommables. Sont prévues des réductions de crédits de fonctionnement de l'industrie, des budgets du logement et de la santé, de la culture et des sports, au bénéfice des armements et du programme spatial.

Pour faire avaler la pilule, on lance un appel au sens civique des travailleurs organisés dans le Parti, qui deviendront le moteur du développement économique.

Cependant, on n'aurait pas complètement renoncé à tendre vers un certain libéralisme économique puisqu'un directeur d'usine a pu, dans la « Pravda », après la session du C.C., présenter un programme de large décentralisation avec prérogatives assez étendues pour les entreprises individuelles, secondées de plus, par des conseils d'entreprise élus.

On n'en est donc pas encore dans la voie d'une organisation apportant le beurre à volonté dans un avenir très proche. On semble avancer « prudemment », car, même si on le souhaitait, on n'efface pas du jour au lendemain, quarante-cinq ans d'autoritarisme. Ainsi, même en économie d'Etat, on est encore obligé de tenir compte de la situation réelle, des faits économiques et des faits humains, pour orienter l'économie.

LA VOIE DU DESARMEMENT

Ce que nous voudrions espérer, c'est que les difficultés rencontrées dans tous les pays en raison du gonflement des budgets de guerre amènent les chefs d'Etat à s'orienter dans une autre voie, celle du désarmement, qui permettrait le relèvement du niveau de vie de tous les peuples.

Ça servirait Khrouchtchev comme Kennedy et même notre roitelet..., mais ça servirait surtout les travailleurs. Que d'améliorations sociales en perspective ! On pourrait aider également les pays sous-développés avec cette libération de milliers de milliards affectés à des biens de consommation, au lieu d'être destinés à des armements ou à des bombes dangereuses, même au stade expérimental.

P.C. CHINOIS CONTRE P.C. RUSSE

Le P.C. chinois, dans sa revue « Le Drapeau rouge » du 16 novembre, se défend contre les reproches de sectarisme et de dogmatisme qui lui ont été adressés de Moscou. Il réclame, pour tous les partis communistes, le droit de régler leurs problèmes dans l'indépendance totale, soulignant le danger de « chauvinisme de grande puissance », sans toutefois l'attribuer directement au P.C. russe. Mais il dénonce les « reniements » de Moscou (après les déclarations de 1957 et 1960) qu'il considère comme pouvant aboutir à une scission dans le mouvement communiste.

Khrouchtchev se voit catégoriquement désapprouvé pour les concessions qu'il a consenties dans l'affaire de Cuba. Est-ce parce qu'il se refuse à prendre parti pour le gouvernement chinois dans son conflit avec l'Inde ? On sait que les troupes chinoises ont pénétré en territoire hindou. Elles se retirent, mais cette guerre, même interrompue, peut avoir des conséquences imprévisibles.

U. THEVENON.

VIEILLESSE ET STATISTIQUE

Le rapport Laroque sur les problèmes de la vieillesse a été utile pour faire connaître la situation des personnes âgées, indiquer les divers systèmes de retraite en France, en tirer les conclusions et remettre l'ensemble de ce travail au gouvernement.

Le Comité pour l'étude des Problèmes de la Vieillesse dont le siège est au 57, rue de Varenne à Paris-7^e, est nettement d'inspiration gouvernementale; le but poursuivi est surtout de lutter contre la réduction de l'âge de la retraite; il tente de créer dans le public cette idée que la population vit plus longtemps qu'il y a cent ans. Cette idée prend corps et des organisations politiques et syndicales de gauche se servent de la même argumentation, sans examiner les faits, et surtout les statistiques et graphiques avec de jolies courbes. Une page très suggestive est parue dans « France-Soir » du 20 juin 1962 sur le problème de la vieillesse. Cette page a été louée, comme un commerçant pourrait le faire pour vanter la qualité de ses produits. La rédaction du journal étant en dehors de la présentation. D'ailleurs, un article de ce journal du 8 décembre 1961 était intitulée « 75 % des Français pour la retraite plus tôt ».

Dans cette page de « France-Soir », on trouve cette superbe anerie : « La retraite ou plutôt l'inactivité tue plus de gens que le travail; en tout cas, elle accélère le vieillissement. » C'est à croire que l'action de travailler est reposante, c'est le repos qui tue.

L'argument de « frappe » est que, dans notre société, on vit plus vieux qu'il y a un siècle; il est exact de dire et d'écrire que l'espérance de vie à la naissance n'était que de 37 ans en 1800 pour être de 70 ans en 1960, mais si nous prenons la vie par tranches d'âge, le problème est différent. Le professeur Léon Binet dans son ouvrage « Gérontologie et Gériatrie » (Collection « Que sais-je ? », n° 919) et dans « Le Figaro Littéraire » du 3 août 1957, donne des chiffres en se basant sur 20.000 décès à Paris pour les années 1900-1930-1950.

Dire que chaque individu, à la naissance, a des chances d'aller jusqu'à 70 ans, est faux, les 70 ans étant une moyenne.

D'ailleurs, voici une statistique des décès enregistrés par âge à Paris sur un total de 20.000 décès annuels :

Âges	1900	1930	1950
50 à 54 ans	1245	1539	1480
55 à 59 ans	1327	1596	1679
60 à 64 ans	1335	1672	2028
	3907	4807	5187
Soit	19,53 %	24 %	26 %
65 à 69 ans	1282	1746	2269
70 à 74 ans	1204	1634	2443
75 à 79 ans	1009	1360	2321
80 ans et plus	947	1475	2957
	4442	6215	9990
Soit	22,21 %	31 %	26 %

Il est incontestable que de 1900 à 1950, la mortalité a augmenté entre 50 et 70 ans.

Je dirige une mutuelle d'entreprise qui compte 4.200 sociétaires au travail, sur un effectif de l'usine de 5.500. A part les deux employées payées par la Direction et le Comité d'entreprise, personne, du président au membre du Conseil d'administration, ne touche un sou de la Mutuelle, chaque membre responsable de la Mutuelle travaille à l'établi, à la planche à dessin, dans un magasin d'outillage, ou dirige un service de recherches électroniques.

En plus des 4.200 sociétaires cotisants, la Mutuelle compte 2.300 gosses, 1.560 conjointes, 121 veuves, 498 retraités. Ni les veuves ni les retraités ne versent aucune cotisation; ils sont remboursés, par la Mutuelle, des consultations, visites, hospitalisations, opérations, pharmacie et reçoivent dans l'année 80 NF. Le budget de la Mutuelle dépasse les 30 millions d'anciens francs.

Savoir comment vivent ces 500 retraités est fort utile et combien de temps vivent-ils en retraités.

M. Léon Binet, Président de l'Académie des Sciences, a étudié l'âge moyen des membres de l'Académie Nationale de Médecine. Voici les chiffres auxquels il a abouti :

En 1900, 60 ans; 1910, 57; 1920, 65; 1930, 69 et demi; 1940, 70; 1950, 73; 1956, 74.

Pour les cheminots retraités, le professeur Binet a constaté une moyenne des décès s'établissant comme suit :

En 1949, 65,9; 1952, 67,4; 1954, 67,7; 1956, 68,5.

A quel âge meurt un général? Les généraux de tous les pays envoient les jeunes se faire tuer sur les champs de bataille, et eux meurent dans leur lit; ce sont les réflexions de l'homme de la rue. Cette boutade est-elle exacte? Une étude serait fort utile sur ce sujet; deux généraux sont morts en novembre 62, le premier à 82 ans, le second à 90 ans.

Et, dans les usines, à quel âge la mortalité? La Mutuelle d'entreprise, dont il est question ci-dessus, peut nous fournir des renseignements utiles.

Âges des sociétaires décédés avant d'avoir atteint l'âge de la retraite :

En 1958 : 49 ans, 59, 58, 51, 47, 34 (1), 60, 52, 44 (2), 58, 55, 53, 40, 20 ans (3).

En 1959 : 57 ans (4), 53, 62, 53, 51, 54, 62, 34, 54, 48, 56, 21 ans (5).

En 1960 : 57 ans, 47, 34, 30, 35 (1), 54, 57, 47, 52, 65, 55, 61, 25 ans.

En 1961 : 58 ans, 61, 66 (6), 54, 51, 57, 56, 53, 29, 55, 61, 54 ans.

Voyons maintenant au bout de combien de temps sont morts des retraités :

En 1960 : 1 an, 1 retraité; 2 ans, 1; 3 ans, 1; 4 ans, 8; 5 ans, 1; 6 ans, 2; 7 ans, 5; 8 ans, 5; 9 ans, 3; 10 ans, 3; 11 ans, 7.

En 1961 : 1 an, 2 retraités; 2 ans, 1; 3 ans, 1; 4 ans, 1; 5 ans, 3; 6 ans, 8; 7 ans, 4; 8 ans, 6; 9 ans, 3; 10 ans, 2; 11 ans, 0; 12 ans, 5.

Le professeur François Bourlière qui dirige le Centre de Gérontologie Claude-Bernard, à Auteuil déclarait :

« Lorsqu'on dit que la durée moyenne de la vie des Français a doublé depuis un siècle et demi, cela n'est vrai que statistiquement parlant, le nombre moyen d'années qui nous reste à vivre à partir de cinquante ans par exemple, n'a que fort peu augmenté (quatre ans chez les hommes, huit ans chez les femmes) (« Figaro Littéraire », 16-6-62).

Le but de cet article, ainsi que les chiffres, arides, certes, mais pas arrangés, est de fournir une documentation aux camarades syndicalistes qui militent dans les Comités d'entreprise, pour qu'ils laissent pendant un moment l'organisation des loisirs et se penchent sur ce problème de l'âge de la retraite.

R. LE BRAS.

- (1) Accident de voiture.
- (2) Drame passionnel.
- (3) Décès en couches.
- (4) Suicide.
- (5) Soldat tué en Algérie.
- (6) La retraite est prise à la fin de chaque trimestre, il arrive que le futur retraité né dans le troisième trimestre demande à finir l'année.

La Charte d'Amiens et les idéologues

Il paraît que si le syndicalisme révolutionnaire a été vaincu, puis éliminé, si les syndicats sont aujourd'hui colonisés par des partis politiques, ou intégrés dans la machinerie de l'Etat ou stérilisés par le réformisme, c'est à cause de la Charte d'Amiens...

On comprend que de bons camarades aient été suffoqués par une étude : « La leçon de la Charte d'Amiens », de Grégorio Quintana, publiée dans le *Combat Syndicaliste* du 22 novembre 1962.

« La Charte d'Amiens commença le déclin dans les syndicats de l'influence socialiste-libertaire... Elle neutralisa les anarchistes mais ne neutralisa pas l'influence des partis politiques dans les syndicats. Au contraire, ils s'en servirent pour attacher les syndicats au char de l'Etat... »

Il n'y a là rien qui puisse surprendre ceux qui connaissent l'histoire du mouvement ouvrier et révolutionnaire depuis 1900.

Le terme d'anarcho-syndicalisme est aujourd'hui consacré par l'usage, adopté par nos meilleurs amis, et d'abord par Helmut Rudiger qui qualifie ainsi la *Severiges Arbetares Centralorganisation* (la Centrale suédoise syndicaliste libertaire) qu'il représente. Ce terme cependant historiquement faux, inventé par les orthodoxes marxistes pour discréditer la C.G.T., a provoqué entre nous, récemment, des discussions que justifie pleinement la position du *Combat syndicaliste*.

Il est vrai que des anarchistes, après « le coup de gong des attentats anarchistes, de la propagande par le fait » (1), dès 1892, avaient décidé de militer dans les syndicats afin « de détacher les masses ouvrières des soi-disant socialistes qui, maîtres demain, soumettraient le peuple à un joug plus lourd que celui de la bourgeoisie » (1). C'est à cette époque que Fernand Pelloutier, par réaction contre le caporaliste guesdiste, organisa la Fédération des Bourses du Travail, dont il devint secrétaire général en 1895, après avoir fait adopter sa conception de « grève générale » révolutionnaire par le congrès corporatif de Limoges en 1894. Sa fameuse « *Lettre aux anarchistes* » de 1899 peut apparaître comme un tournant décisif dans cette évolution de l'anarchisme théorique ou explosif à l'anarchisme animateur du syndicalisme.

Mais il est vrai que les militants qui avaient animé la C.G.T. depuis 1902, qui avaient préparé l'action directe pour les huit heures, sanctionnée par le Premier Mai 1906, qui conçurent et rédigèrent la Charte d'Amiens de 1906, n'étaient pas tous de formation anarchiste. Il est également vrai que certains — dont Griffuelles — avaient milité dans le parti ouvrier socialiste révolutionnaire de Jean Allemane.

Les « Allemanistes » restèrent hors des deux partis socialistes dont Guesde et Jaurès étaient les deux leaders. Au sein de l'unité socialiste, ils représentèrent une authentique opposition ouvrière. Jean Allemane, député de la Folie-Méricourt de 1900 à 1910, fut si peu corrompu par le parlementarisme, qu'il perpétra une nouvelle scission et se présenta même, en 1914, contre le candidat socialiste officiel (2).

(1) Cf. « L'Actualité de la Charte d'Amiens ».

(2) Ce qui ne l'empêcha pas de sombrer dans l'Union sacrée. Mais il y retrouva quelques théoriciens anarchistes.

Mais, surtout, les ex-allemanistes engagés dans l'organisation et l'action syndicales ne se distinguèrent pas de ceux qui venaient du mouvement anarchiste. Au reste, les uns et les autres avaient en commun leur confiance presque exclusive dans l'action directe. Les uns et les autres n'aimaient guère se classer selon des critères abstraits, doctrinaux et idéologiques.

Supposer les allemanistes assez machiavéliques et les anarchistes assez naïfs pour que ceux-ci, dupés par ceux-là, abandonnent leur idéologie au profit d'une indépendance syndicale que les politiciens utilisèrent pour mener leurs manœuvres impunément — c'est une hypothèse quelque peu hasardeuse démentie par l'évolution des faits de 1906 à 1914. La C.G.T. a mené une action dont l'inspiration était incontestablement révolutionnaire et dont l'efficacité, quant à l'amélioration de la condition ouvrière n'est pas contestable.

Mais le débat doit s'élever au-dessus des outrances polémiques.

Il est en effet trois constatations essentielles, quant à l'éclairage de la Charte d'Amiens.

C'est d'abord que la classe ouvrière française — au moins en l'élite qui traduisait ses sentiments profonds — avait vécu quatre expériences avant d'aboutir au syndicalisme de 1906 :

- l'expérience du corporatisme neutre;
- l'expérience des attentats anarchistes et de la propagande par le fait;
- l'expérience des multiples écoles socialistes finalement réunies sous la direction doctrinale de la social-démocratie marxiste;
- l'expérience de l'Affaire Dreyfus, des espoirs provoqués par la victoire du Bloc des Gauches dont la liquidation porta au pouvoir le jacobinisme policier de Clemenceau.

C'est ensuite que la Charte d'Amiens ne fut pas une motion majoritaire, qu'elle fut votée à la quasi-unanimité du congrès confédéral. En fait, les délégués se partagèrent en trois tendances : les révolutionnaires, les réformistes, les guesdistes.

Les premiers, en 1906 — pensera Griffuelles, en 1920 — n'étaient plus ni anarchistes, ni jaressistes, ni guesdistes, ni allemanistes : ils n'étaient plus que des syndicalistes.

Les seconds, représentés par Keufer, du Livre, reprochaient particulièrement aux libertaires de vouloir mener au sein de la C.G.T. leur lutte contre l'Etat.

Enfin, les militants guesdistes, préconisaient la liaison intermittente ou permanente avec le parti socialiste.

Avant le vote de la Charte, la motion guesdiste de Renard, fut rejetée par 774 voix contre 34, et la motion réformiste fut retirée par ses auteurs.

Comment expliquer que 830 voix contre 48 aient voté la Charte d'Amiens, alors que la tendance révolutionnaire qui se compta sur une motion antimilitariste de Georges Yvetot n'ait groupé que 488 mandats. Faut-il expliquer cela par une sorte de marchandage entre réformistes et révolutionnaires — après l'opération d'escamotage menée par les « allemanistes » au sein de la majorité révolutionnaire ?

Il suffit de lire le compte rendu du congrès pour sourire d'une interprétation aussi fantaisiste et malveillante de débats aussi clairs et aussi sains.

Certes, la Charte d'Amiens reconnaît la lutte de classe. Mais c'est le constat de l'opposition et de la révolte des travailleurs exploités et opprimés « qui découle de la situation des salariés ». Ceux-ci se groupent dans la C.G.T. parce qu'ils ont pris conscience de cette situation dont la seule issue est la disparition du salariat et du patronat.

C'est au syndicat qu'elle attribue la charge exclusive de l'action revendicative quotidienne, la charge essentielle dans la préparation de l'expropriation capitaliste par la grève générale. C'est lui qui deviendra naturellement le groupe de production et de répartition, la base de la réorganisation sociale.

Le syndicat, groupement essentiel des salariés, affirme ainsi sa pleine indépendance à l'égard des partis et des sectes.

Dans l'esprit des « anarcho-sindicalistes », l'indépendance traduit la plus haute ambition révolutionnaire de la classe ouvrière, puisque c'est exclusivement le groupement des travailleurs conscients de leur situation qui mène la résistance au capitalisme, c'est lui aussi qui devient l'institution fondamentale, après la Révolution sociale.

Mais il est normal que pour les syndicalistes qui ne se posent pas d'autre objectif que l'amélioration du sort des travailleurs, l'indépendance syndicale soit une garantie contre l'exploitation politique de la misère ouvrière.

On s'explique ainsi le vote presque unanime du congrès d'Amiens pour une Charte qui reste — réalité d'hier, espoir d'aujourd'hui — la seule base possible d'une unité syndicale solide et durable.

C'est enfin, et cela explique ceci : que l'opposition entre l'anarchisme théorique et le syndicalisme révolutionnaire n'a pas attendu pour se manifester la dernière intervention du *Combat syndicaliste*.

Elle s'affirmait avant la Charte d'Amiens. Elle se maintint au lendemain de celle-ci. Au Congrès anarchiste international d'Amsterdam, en 1907, si Monatte, reprenant l'héritage de Pelloutier, prononça en faveur du syndicalisme révolutionnaire, un discours que nos lecteurs connaissent, le courant antisindicaliste trouva en Malatesta un porte-parole dont on appréciait la haute valeur intellectuelle et morale. D'autres, comme Sébastien Faure et Paraf Javal — personnalités beaucoup plus discutables — avaient déjà accablé le syndicalisme dont le succès ne pouvait que « faire durer la société capitaliste. »

Cette opposition qui n'a guère cessé s'est manifestée avec ampleur au sein de l'Association Internationale des Travailleurs, dès son premier congrès d'après-guerre tenu à Toulouse en 1951. Nous n'avons pas l'intention d'intervenir dans ses déchirements internes qui se sont prolongés au sein de la Confédération Nationale du Travail espagnole (en exil) et ont... purifié par le vide la Confédération Nationale du Travail française.

Mais par une conjonction apparemment paradoxale — et formellement logique — les anarchistes « doctrinaires » se rencontrent avec les marxistes orthodoxes, les léninistes de stricte obédience, dans leur critique systématique du syndicalisme.

En fait, c'est au nom du « finalisme » anarchiste ou socialiste que l'on condamne l'esprit de la Charte d'Amiens et le conservatisme de ses héritiers.

Il y a d'un côté ceux qui pensent que l'effi-

cacité révolutionnaire d'un groupement dépend de la « fin » qu'il se propose.

De l'autre, ceux qui entendent laisser le mouvement se développer librement, convaincus qu'il conduit fatalement à la Révolution, ou persuadés qu'il apportera les seules solutions valables aux problèmes qui se posent chaque jour et lors de conjonctures exceptionnelles.

Nos amis suédois et hollandais au sein de l'Association Internationale des Travailleurs défendaient « le droit pour le syndicalisme libertaire de déterminer sa tactique en fonction des expériences et des besoins du pays où il se manifestait, sans pour autant vouloir l'imposer à d'autres sections nationales, mais sans accepter non plus de se soumettre aux dogmes proclamés par des conciles internationaux. » (3).

Il est un autre rapprochement édifiant chez nos contradicteurs de multiples obédiences. C'est que l'on reproche au syndicalisme révolutionnaire d'avoir été le fourrier du bolchevisme, colonisateur des syndicats.

Seulement c'est pour des motifs diamétralement opposés. Des doctrinaires anarchistes incriminent le syndicalisme révolutionnaire d'avoir en maintenant l'indépendance de la C.G.T., laissé le terrain libre aux politiciens. Des doctrinaires socialistes incriminent le syndicalisme révolutionnaire d'avoir en entretenant les partis pris anarchistes contre l'Etat séparé la classe ouvrière de la nation et favorisé la colonisation des syndicats par le bolchevisme international.

Ces deux réquisitoires ne s'annulent pas. Ils se complètent. En condamnant la spontanéité ouvrière, les uns et les autres refusent en fait à la classe ouvrière la capacité nécessaire pour mener son propre combat et construire ses propres institutions. Il lui faut des guides, des tuteurs et des chefs. On aboutit ainsi ou bien aux syndicats soumis aux idéologues dont la responsabilité s'arrête à la conception et la diffusion de thèses définitives. Ou bien au paternalisme étatique, ou au totalitarisme brun ou rouge.

On connaît ici les défaillances du syndicalisme, sa décadence depuis 1914, l'immobilisme ou l'aventurisme des bureaucrates syndicaux. On ne prétend pas imposer la renaissance du syndicalisme par les seuls moyens formulés ici. On ne prétend pas non plus que les formules de 1906 valent en 1962 telles qu'elles furent formulées. On ne prétend même pas que cette renaissance soit fatale.

Mais on a évalué l'efficacité des solutions proposées par les docteurs et les politiciens. L'expérience du syndicalisme dominé par l'idéologie anarchiste n'a abouti qu'à un sectarisme impuissant, même lorsque ses représentants se signalent par leur courage ou leur influence personnelle.

L'expérience du paternalisme étatique, même lorsqu'il a accordé quelque sécurité aux travailleurs, a transformé les syndicats en une administration pesante, soumise à un légalisme paralysant.

L'expérience du totalitarisme dit socialiste aboutit à la corruption, puis à la liquidation de tout mouvement révolutionnaire et le seul espoir que suscite la déstalinisation, c'est l'alignement des pays dits socialistes sur la moins avancée des démocraties capitalistes.

Nous l'avons dit en 1956, dans notre brochure : « L'Actualité de la Charte d'Amiens ». Ce

(3) Préface de Helmut Rudiger (« Le Syndicalisme libertaire et le Welfare State » de Evert Auidsson).

que réclamait la Charte d'Amiens, c'est tout autre chose qu'une adhésion de principe ; elle fait de l'action directe, au sens complet du mot, le seul moteur de tout progrès social et humain.

Monatte, dans la lumineuse préface de cette brochure, soulignait, avec son implacable franchise, toutes les maladies du mouvement ouvrier de 1956 (qui ne sont guère atténuées en 1962).

Tout son espoir se résumait en cette question : le travailleur français est-il capable d'une saine réaction, plus dure et moins spectaculaire que les solutions qu'on lui offre de l'extérieur ? « Au lieu de confier à d'autres, politiciens ou technocrates, la défense de ses intérêts présents, qu'il s'en charge donc lui-même. Le militant syndicaliste de 1906 n'avait pas cherché à singer le militant de 1869, celui de la I^{re} Internationale. Il en avait retrouvé la pensée et l'avait adaptée aux besoins du moment. »

Ce qu'il attendait en 1956, nous l'attendons encore en 1962. L'indépendance du syndicalisme signifie-t-elle que le syndicalisme suffit à tout ? Vous pouvez en discuter. Ce qui n'est pas discutable, c'est que cette indépendance signifie que le syndicalisme doit suffire pour former ses militants, ses hommes, capables de devenir, selon la grande parole de Pelloutier, « des amants passionnés de la culture de soi-même ». Et on ne se cultive qu'en se libérant des certitudes de l'idéologie, des statuts de l'Etat et des consignes des partis.

Roger HAGNAUER.

DEUX DATES : 1932-1962

Comment ne pas se montrer sceptique en voyant les représentants de la Russie aux multiples conférences du désarmement qui, tout en proclamant leur volonté de coexistence pacifique, conduisent systématiquement les débats à une impasse par leur refus obstinément affirmé d'accepter le désarmement contrôlé sur place par des commissions d'investigation internationales — auxquelles par conséquent, leurs représentants participeraient — cela sous le fallacieux prétexte d'espionnage, alors que ces commissions auraient pouvoir d'intervention dans tous les pays.

Et comment ne pas rapprocher cette attitude de celle observée par le représentant de la Russie de 1932, Litvinoff, à la première conférence du désarmement, devant la Société des Nations à laquelle il soumettait les propositions suivantes :

1. Le licenciement de tous les effectifs armés de terre, de mer et des airs et leur interdiction sous quelque forme que ce soit ;

2. La destruction de toutes les armes, munitions, de tous les moyens de combat chimiques, de tous les autres moyens d'armement et des engins de destruction, soit dans les unités, soit dans les magasins généraux ou militaires ;

3. La démolition complète de tous navires de guerre et aéronefs militaires ;

4. La cessation de l'appel des citoyens pour l'instruction militaire, soit dans les armées, soit dans les organisations civiles ;

5. Législation pour l'abolition du service militaire obligatoire, volontaire ou par recrutement ;

6. Législation interdisant l'appel des réserves instruites ;

7. Le démantèlement des forteresses et la destruction des bases navales et aériennes ;

8. La démolition des usines de guerre spéciales et de l'outillage de production militaire dans les usines de l'industrie générale ;

9. La suppression d'allocation de dépense pour les buts de guerre dans les budgets de l'Etat ou les institutions publiques ;

10. L'abolition des ministères de la guerre, de la marine et de l'aviation militaire, la suppression des états-majors, des directions, établissements et institutions militaires de toutes sortes ;

11. L'interdiction par voie législative de toute espèce de propagande et d'instruction militaire de la jeunesse par les organisations de l'Etat et les sociétés publiques ;

12. L'interdiction législative des brevets d'invention pour toutes sortes d'armements et de moyens de destruction, ceci afin d'empêcher que ce genre d'invention soit stimulé ;

13. La promulgation des lois selon lesquelles la violation des clauses sus-mentionnées serait considérée comme un crime grave envers l'Etat ;

14. La suppression ou la modification appropriée de tous les actes gouvernementaux ou intergouvernementaux qui contrediraient les propositions précitées.

CONTROLE

Afin d'assurer l'application de ces dispositions, une commission internationale permanente de contrôle sera instituée et composée, en nombre égal, de représentants des corps législatifs et des organisations syndicales et autres organisations ouvrières de tous les Etats participants à la présente convention.

Les raisons de ces deux positions diamétralement opposées sont facilement décelables :

En 1932, la Russie, faute d'armements, réclame le désarmement des autres.

En 1962, après 45 ans de pressurisation « socialiste » du peuple russe, son potentiel militaire et ses armements se sont développés à tel point quelle peut traiter d'égal à égal avec ses adversaires. Mais cela ne lui suffit plus. Elle veut les supplanter ; d'où son refus de tout contrôle et les 500 millions de roubles supplémentaires pris sur le pouvoir d'achat ouvrier afin d'augmenter les crédits militaires pour 1963 ; d'où la poursuite de cette course aux armements généralisée dont tous les peuples font les frais.

Qu'attendre de cette compétition homicide, sinon le pire. Du moins convient-il, pour tenter d'y porter remède, de situer les responsabilités ?

N. FAUCIER.

Les Soviétiques n'ont pas vécu longtemps. Les essais de gestion socialiste non plus. Un étatisme féroce s'est installé. On détenait le pouvoir ; il fallait le garder à n'importe quel prix, par n'importe quels moyens. De là la prolifération de la police et l'installation d'une bureaucratie d'année en année plus importante, maîtresse à l'usine et partout. Pouvaient-on faire autrement ? Ce que l'on pouvait en ce cas, ce que l'on devait même, si les conditions particulières à la Russie contraignaient à de telles choses, c'était de ne pas baptiser ce régime de communiste ou de socialiste. On pouvait toujours dire : nous avons fait ce que nous avons pu ; nous nous sommes heurtés à telles difficultés, à telles résistances ; comprenez notre situation et tirez-en des enseignements utiles pour le jour où vous tenterez votre révolution. Au lieu de faire profiter d'une expérience sincère et d'aider ainsi le mouvement international, on a menti sans arrêt, on a remplacé la notion d'égalité par celle de la hiérarchie, la gestion ouvrière par la plus lourde gestion bureaucratique, la liberté ouvrière par la terreur sur les ouvriers et les paysans. Un étatisme féroce a été baptisé socialisme.

Pierre MONATTE.

(« R.P. », avril 1953.)

Congrès de prise de conscience de la F.E.N.

Au lendemain des élections législatives s'ouvrait le Congrès de la Fédération de l'Education nationale. La timidité des résolutions votées, les réactions des congressistes et l'intérêt des travaux en commissions, permettent assez bien d'apprécier les problèmes et les possibilités de cette organisation.

LA PREPARATION DU CONGRES

Ce Congrès avait été préparé, selon l'habitude, par une série de textes — orientation, corporatif, pédagogique — publiés dans « l'Enseignement public ». Ils ne risquaient guère de susciter les passions, car si les rédacteurs affirmaient vigoureusement leur désaccord avec la politique gouvernementale, ils ne développaient ni le programme, ni les moyens d'une offensive syndicale.

Ce n'était là ni hasard, ni inconscience. La Fédération de l'Education nationale vit, en effet, l'une des heures les plus difficiles de son histoire. La nature des problèmes qu'elle doit traiter, non plus que l'état de ses syndicats de catégorie, ne lui permettent de choix aisés.

Avant les autres grandes corporations ouvrières, nous vivons quotidiennement — en raison de la nature de notre travail — les bouleversements qu'apporteront à la vie de ce pays et sa brusque croissance démographique et les révolutions techniques de l'Economie moderne. Le conflit pédagogique devient chaque jour plus vif entre les exigences de l'avenir — démocratisation et prolongation de la scolarité — et les structures du passé. Toute l'armature scolaire craque avant que nous ayons réussi à populariser, dans notre propre milieu, une nouvelle conception de l'enseignement qui préférerait la démocratisation et la formation à la sélection. La pauvreté des moyens offerts à l'Education nationale, la fatigue imposée aux maîtres par des conditions de travail inhumaines aggravent encore cette crise, et constituent le meilleur des alibis à ceux qui ne veulent aucune réforme.

Les options corporatives nécessiteraient tout autant de hardiesse. La plate-forme proprement enseignante date de... 1956 ; nous nous sommes contentés d'en soustraire les revendications satisfaites grâce aux grèves de 1957 à 1961. Cette plate-forme paraît encore plus mince à qui ressent les possibilités offertes par la crise de recrutement et l'inéluctable développement de ce service. Quant à la Fonction publique, elle est de plus en plus écartelée entre le problème du pouvoir d'achat impérieux pour les petites catégories et le respect de la hiérarchie, traditionnellement affirmé par les congrès de fonctionnaires. Il en résulte des plates-formes boiteuses, sur lesquelles ne peuvent s'engager que des grèves de 24 heures, prélude à de laborieuses négociations. Les résultats obtenus sont alors trop faibles pour ne pas exposer les syndicats à des explosions poujadistes, pis à des luttes catégorielles, en faveur des secteurs privilégiés.

C'est à l'heure où sa cohésion est dangereusement menacée par l'évolution disparate de ses syndicats de catégorie que ces révisions difficiles s'imposent à la F.E.N. Aux oppositions traditionnelles d'intérêts qui firent souvent s'affronter les deux ordres d'enseignement sont venues s'ajouter des difficultés politiques intérieures. La F.E.N. a toujours été soumise à une forte pression, notamment du P.C. et de la C.G.T., que gênait notre indépendance. Mais à l'occasion du drame algérien et des activités de l'O.A.S., de nouvelles organisations, d'éminentes « consciences » ont cherché à infléchir — par la critique ou la séduction — la politique enseignante : le succès varia selon les syndicats et la personnalité des responsables : l'Unité de la F.E.N. s'en ressentit.

Dès lors, la tentation de l'immobilisme, sauvegarde de la cohésion, devenait inévitable ; ce

sont essentiellement des considérations de tactique intérieure qui présidèrent à l'élaboration de ces textes.

Bref, ce congrès s'annonçait limité à des tâches d'enregistrement.

LE CONGRES

Or, il n'en fut pas ainsi.

Certes, les textes prévus furent finalement adoptés : nous nous sommes ainsi nantis, pour une année, d'une déclaration pédagogique aussi éloquente, nuancée et incertaine qu'inutilisable en face des initiatives gouvernementales. La S.N.E.S. peut se réjouir d'avoir voté la motion corporative, congue à cet usage ; mais la réalisation de ce programme demanderait bien du doigté : car comment rallier les autres fonctionnaires à un projet de reclassement prioritaire des enseignants, à valoir sur le reclassement général de la Fonction publique ?

Par contre, les interventions des congressistes en commissions, certaines réactions en séance plénière témoignèrent d'une nette volonté de ne pas se payer d'éloquence. Ainsi, en commission pédagogique, des délégués de toutes catégories affirmèrent la nécessité et l'urgence d'un plan syndical de démocratisation, applicable dans le présent en dépit des difficultés. Ils acceptèrent le principe d'un enseignement commun pour les 6^e et 5^e, enseignement dont la F.E.N. devrait étudier le programme, les horaires et l'encadrement.

En commission corporative, nombreux furent ceux qui soulignèrent les insuffisances, les difficultés et les dangers du plan proposé.

La direction fédérale, d'ailleurs, sans s'engager sur le fond, et sans l'inscrire dans le texte, décida d'étudier sérieusement et rapidement les problèmes posés par la structure des traitements publics et par l'évolution de l'emploi des catégories enseignantes.

Cette inquiétude, cette préoccupation réalistes et lucides de l'avenir étaient sensibles dès la discussion sur le rapport d'activité.

Alors que les délégués écoutaient dans une certaine somnolence les critiques du passé et les protestations républicaines, alors même que le ralliement de dernière minute des militants communistes ne suscitait qu'une indifférence amusée, il me suffit d'affirmer que face au pouvoir gaulliste il ne sera possible de regrouper les travailleurs et de préparer les conditions d'une offensive, que si les organisations ouvrières se décident à élaborer un programme social et économique d'ensemble, à établir une stratégie globale, à poser sur ces bases leur candidature à la direction du pays, pour obtenir une véritable attention.

Autre inquiétude, autre exigence : l'attachement réaffirmé de la F.E.N. à l'indépendance du syndicalisme, son refus clairement exprimé de toute intégration des organisations syndicales dans l'Etat.

Là encore, le congrès m'a paru mesurer les obstacles à leurs véritables dimensions, car il ne sera pas toujours facile de défendre notre indépendance sans sacrifier l'organisation elle-même. Si nous ne parvenons pas à élaborer une stratégie qui nous permette de contraindre le gouvernement à discuter de nos problèmes sur le terrain de notre choix, nous serons rapidement acculés à subir cette intégration, ou à renoncer à toute efficacité c'est-à-dire à disparaître en tant que syndicat de masse.

Bref, ce congrès ne m'a pas paru être, comme l'a dit Lauré, le congrès de l'espoir, plutôt celui de l'inquiétude, mais de la prise de conscience.

Il témoigne en tout cas de la vitalité d'une organisation qui, dès le lendemain d'une dure défaite politique, affirmait son refus de se soumettre, cherchait à reconstruire le programme et la stratégie qui lui permettront de combattre efficacement le gaullisme.

Paul RUFF.

CHRONIQUE DE L'UNION DES SYNDICALISTES

Et maintenant... les syndicats

Du côté des partis, l'affaire est dans le sac. L'empereur a gagné sur toute la ligne. Il peut faire ce qu'il veut, et il n'a pas fini d'en user, d'en abuser. Nous suivrons ici les progrès de sa mégalomanie, les conséquences d'une maladie bien connue : la folie du pouvoir absolu.

Restent les syndicats. Est-ce un bastion bien solide ? Ce n'est peut-être pas aussi sûr que les discours des leaders pourraient le laisser croire. Tout le monde pourtant se tourne vers les syndicats : les uns parce qu'ils veulent y voir la dernière ligne de résistance à l'empereur ; d'autres parce qu'ils veulent les associer au sauvetage des partis vaincus par l'empereur ; d'autres, pour les lier à la politique impériale, pour les « avoir », non par l'hostilité ouverte, mais, au contraire, par l'enveloppement doucereux, par l'offre de collaboration « franche et loyale », par la séduction de la participation au pouvoir, avec la perspective des bonnes sinécures abritées que cela comporte. Apparemment, la résistance à cette politique « d'intégration » est générale, ou presque. Il convient d'y regarder de plus près.

On compte bien trouver quelques syndicalistes-maison pour être l'avant-garde (si l'on peut dire) des troupes soi-disant ouvrières ralliées au général-président victorieux.

A tout seigneur, tout honneur : savez-vous ce que c'est que le C.L.A.R.S. ? Encore une nouvelle énigme lettriste. Cela veut dire : Comité de Liaison d'Action et de Regroupement Syndical. Surtout, ne vous laissez pas prendre aux mots. Cela, évidemment, veut dire tout autre chose : comité de liaison avec le pouvoir et d'action antisindicaliste ! Qui trouvons-nous à la tête de ce C.L.A.R.S., à titre de secrétaire général du bureau provisoire ? Une vieille connaissance : André Lafond, hier secrétaire confédéral de Force Ouvrière. Nous ne devons pas oublier que le bonhomme avait été poussé au bureau confédéral par une opposition « de gauche », comme force nouvelle et dynamique ! La minorité en formation tiendra compte, je l'espère, de cette leçon. Ce Lafond fut donc proprement éjecté de la direction de Force Ouvrière, à la suite de sa collusion évidente — et qu'il ne renia pas — avec les colonialistes et les « activistes » d'Algérie. Stupeur : on le retrouve au Conseil Economique. A quel titre ? Désigné par le gouvernement comme représentant des Iles Comores ! C'était donc tout à fait le personnage qu'il fallait pour diriger la manœuvre, pour impulser ce C.L.A.R.S. dont l'objectif, en effet, est fort clair. André Lafond a tenu à le dévoiler sans détour. Comme un grand, il a tenu une conférence de presse, et il a dit ceci : « A la classe ouvrière d'hier, succède le monde du travail d'aujourd'hui, aux réactions psychologiques multiples, parmi des salariés qui vont du manœuvre au directeur général. (Vous suivez bien, c'est très important) ...La V^e République reste à faire. Les partis politiques ont mené un combat sans espoir. Le syndicalisme ouvrier, dont le passé prestigieux ne doit pas être renié s'est sclérosé. Il lui faut se rajeunir, se rénover... (Vous le voyez venir, et cela vient sans tarder). Pour être efficace, le syndicalisme doit prendre ses responsabilités là où interviennent les décisions (Lafond ne fera-t-il pas un très bon sénateur ?) ...La présence consultative ou passive est illusoire (Retenez bien ce mot de « présence » : il peut nous

mener loin). Faut-il intégrer le syndicalisme dans l'Etat ? Mais ne l'est-il pas implicitement quand il siège dans les organisations nationales et internationales, reçoit des subventions et collabore de diverses façons occultes. »

Expert en la matière, Lafond sait sans doute de quoi il parle à la fin de sa belle période oratoire. Reconnaissons lui le mérite de ne rien cacher du métier qu'il fait. Nous aurions tort, je crois, de le prendre à la légère. Bien d'autres personnages « déconsidérés » ont fini par jouer un rôle à leur taille. Où sont ses troupes, direz-vous ? Il va les chercher d'abord — il ne s'en cache pas — parmi les rapatriés d'Afrique du Nord. Et, avec le répondant qu'il a, il n'est nullement exclu qu'il en trouve, nominalement, chez certaines organisations diverses en quête de « représentativité ». Il ne manque pas de tendre la main aux « Jeunes agriculteurs » dont certains dirigeants ne dédaigneraient pas d'installer leurs jeunes derrières dans les sièges abandonnés de force par les vieux sénateurs républicains.

Le danger se précise quand on sait que la C.F.T.C., très portée vers une « planification démocratique », vient aussi de créer un organisme commun avec ces « Jeunes agriculteurs ». Nous attendons Eugène Descamps et ses camarades à ce tournant décisif. Ils ne sont certes pas encore tombés dans le précipice où on les attire par toutes sortes d'artifices... mais, déjà, ils nous donnent le frisson.

Et du côté de Force Ouvrière ? Vous me direz que, là, tout le monde voit clair et que personne ne se laissera « posséder ». Dans le numéro de l'organe confédéral qui rend compte du dernier Comité Confédéral National, ne lit-on pas, en gros titre : « Le plus grand danger qui nous menace aujourd'hui, c'est l'intégration du syndicalisme dans l'Etat ». La clairvoyance est indéniable, et la formule très nette. Pourquoi faut-il que nous ne soyons pas tellement rassurés ? Parce que l'opération peut se faire en deux temps. Suivez-moi bien : d'abord, le pouvoir impérial ramasse tous ceux qui ne demandent que cela, en dehors des grandes centrales s'il n'y a pas moyen de faire autrement. Mais il constitue son « sénat économique » et il le fait fonctionner avec tout ce qu'il faut de démagogie sociale (du manœuvre au directeur général, comme le dit Lafond !). Ne risquons-nous pas d'entendre bientôt, dans Force Ouvrière, des voix qui se mettront à invoquer la politique de la présence, suprême pensée et suprême espoir de la centrale réformiste ? « Parce que nous ne sommes pas présents, on fait de mauvaises lois sociales » : vous voyez le schéma et vous entendez le propos comme si vous y étiez déjà. Peut-être ces voix, même si elles sont entendues, ne seront-elles pas écoutées ? Le danger n'en existe pas moins. Ce ne sont pas nos amis, qui militent à Force Ouvrière et ailleurs, qui ne le verront pas venir. Dès maintenant, ils sont en ordre de bataille pour défendre ce qui est en jeu : tout simplement l'existence du syndicalisme ouvrier indépendant, garantie des garanties, condition des conditions, pour aujourd'hui, pour demain, pour après-demain.

Continuons notre revue du monde syndical par la C.G.T. Celle-ci est moins directement intéressée

puisqu'elle est déjà intégrée à un Etat, un autre, mais cela ne change rien à l'affaire. Il s'agit ici, bien entendu, de ses dirigeants, au moins à un certain niveau. Non de tout le monde à la C.G.T. ou derrière elle. Ce serait erreur et faute que de ne pas faire cette distinction fondamentale. Même si l'on pense, comme je le pense moi-même, qu'il y a plus de militants syndicalistes en dehors de la C.G.T. qu'il y en a dedans. Ce qu'on peut dire en tout cas de la C.G.T., c'est qu'elle ne manifeste pas une activité débordante. Ses « chefs » ne savent pas encore à quel saint se vouer. Mettez-vous à leur place, avec tous les chambardements qui s'amorcent encore dans cette partie du monde où il sont « intégrés » ! Ils ne savent pas trop s'il leur faudra condamner « les aventuriers gauchistes » ou bien « les droitiers, agents du capitalisme monopoliste ». Ils ne s'intégreront pas dans l'Etat gaulliste, ce qui n'exclut pas qu'ils lui fassent des grâces à l'occasion, comme ils lui en ont déjà fait, ce qui n'exclut pas qu'ils siègent un jour au Sénat économique si celui-ci venait à prendre décidément figure humaine.

Dans tout ce train, que deviennent les syndicats autonomes ? D'abord, il y a des autonomes et autonomes. Considérons en premier lieu la grande organisation de l'enseignement, la Fédération de l'Education Nationale. Elle vient de tenir son congrès et il a fait l'unanimité contre « l'intégration ». Je ne crois pas vraiment que l'on puisse craindre une défaillance de ce côté. Mais il y a quelques petits syndicats corporatistes qui lui mordillent les pattes, qui tentent parfois de la « tourner » par une action séparée à allure gauchiste, et auxquels le pouvoir de l'empereur ne demanderait pas mieux que de « faire une fleur » pour faire la nique à cette puissante F.E.N. hostile.

Quant aux syndicats qui adhèrent à la Confédération autonome, ce ne sont pas les bons militants que l'on y rencontre qui diront que le danger n'existe pas et qui ignorent les manœuvres d'enveloppement dont ils sont l'objet.

M.S.U.D., pas mort ?

Ce n'est pas parmi nous, certainement, qu'on a oublié le M.S.U.D. (Mouvement pour un Syndicalisme Uni et Démocratique). Certains camarades ont eu seulement l'impression qu'il s'oubliait lui-même, qu'il ne se manifestait pas quand les circonstances demandaient qu'il se manifeste. Certains même, parmi nous, ont regretté une certaine orientation technicienne (pour ne pas dire technocratique) qui se révélait moins chez ses dirigeants que dans l'expression de syndicats d'ingénieurs et de « cadres » qui y prenaient trop de place.

Eh bien ! c'est maintenant ou jamais que le M.S.U.D. doit se faire entendre. Contre l'intégration du syndicalisme dans l'Etat, il doit prendre position. Une autre question sur laquelle il devrait projeter une lumière utile : « le travaillisme ». Certains vaincus des combats politiques récents en parlent avec toute la confusion nécessaire. Ils n'ont pas tellement intérêt que la question soit bien posée. Mais le « travaillisme » en France, dans la mesure où il signifie pratiquement quelque chose, passe d'abord par l'unité syndicale. Qui, mieux que le M.S.U.D., qui fut l'initiateur — un peu avancé — d'un nouveau courant d'unité syndicale, serait qualifié pour rappeler avec obstination les principes et les règles indispensables à un syndicalisme unifié et démocratique ?

Le M.S.U.D. y pensera, nous l'espérons. D'autant plus qu'il n'accepte pas de signer lui-même son acte de décès, et il a bien raison. Il a convoqué une conférence de presse à la fin de novembre ; il a rappelé qu'il existait et que le dernier mot n'était pas dit sur l'unité syndicale. Il a annoncé cette orientation nouvelle : « Il sera créé des groupes ou comités

de travail chargés d'établir une doctrine sur tel ou tel problème que l'Association estimera devoir étudier ». Nous approuvons d'autant plus cette orientation du travail que c'est à peu près la nôtre, et nous ne demandons pas mieux que le M.S.U.D. réalise plus largement ce que nous essayons de faire dans des cercles de militants. Groupes d'étude, c'est bien. Mais cela ne doit pas empêcher une expression publique du Mouvement dans des circonstances aussi importantes que celles que traverse actuellement le syndicalisme.

Le pouvoir contre l'action syndicale

Pour la première fois depuis longtemps — un demi-siècle peut-être — l'armée a été employée pour briser une grève. Au dépôt d'autobus parisiens de Saint-Ouen, une vingtaine de mécaniciens militaires du Génie ont pris la place de grévistes, tandis qu'un peloton de policiers gardaient les portes ! Dans ce dépôt les ouvriers pratiquaient depuis quelque temps la grève perlée pour soutenir de vieilles revendications non satisfaites. La direction prit des sanctions contre six d'entre eux, ce qui provoqua le débrayage du personnel. C'est alors que des militaires du Génie furent amenés pour remplacer les ouvriers d'entretien. Interdiction fut faite aux ouvriers d'entrer en rapport avec les soldats, et réciproquement.

On comprend, j'imagine, toute la signification de cet événement. Il rappellera évidemment aux syndicats la nécessité d'entretenir une liaison vivante avec les jeunes travailleurs sous l'uniforme. Mais il trahit l'autre aspect de la politique « ouvrière » du gouvernement de l'empereur ; de l'autre, la reprise d'une action répressive contre l'action directe ouvrière. Les patrons privés et leurs auxiliaires « salariés » montrent de plus en plus d'arrogance ; les délégués du personnel et les représentants syndicaux en savent quelque chose. Dans les services publics, on le voit, le gouvernement leur donne l'exemple. Le droit de grève est contesté de bien des façons. En octobre dernier, le pouvoir a opposé avec succès la réquisition au mouvement revendicatif des cheminots. Loin de moi l'idée — alors que je ne connais pas la situation réelle dans les chemins de fer — de dire qu'il fallait faire la grève malgré la réquisition. Pourtant, il faudra bien que la question soit posée et l'obstacle surmonté d'une façon ou d'une autre. Sinon, il faudrait admettre que la grève n'est possible que s'il n'y a pas réquisition. Autrement dit, qu'elle ne peut avoir lieu que si le gouvernement le veut bien. Que resterait-il alors, pratiquement, du droit de grève ?

Le nouveau pouvoir algérien et les syndicats

La question des syndicats et de leur indépendance par rapport au pouvoir s'est posée aussitôt dans l'Algérie nouvelle. Nous ne nous en étonnerons pas ici. Il était inévitable qu'elle se pose, et rapidement. Aucun pouvoir ne peut l'éviter. Il est très significatif qu'on s'y heurte aussi bien dans la France de De Gaulle que dans l'Algérie de Ben Bella. Pour nous, nous l'avons résolue, cette question, par l'indépendance des organisations syndicales de travailleurs à l'égard du pouvoir. C'est pour nous un choix définitif que toutes les leçons de l'histoire ne font que renforcer.

Bien entendu, les hommes du pouvoir, en France, en Algérie et ailleurs, ne voient pas les choses comme nous. Ce n'est pas facile de gouverner — ce qui se réduit souvent à faire les habituelles bêtises — si les exécutants disposent d'une force autonome de contestation, voire d'opposition. C'est pourtant cela, et cela seulement, qui permet de dire s'il y a ou non une démocratie ouvrière.

La situation n'est pas encore assez claire en Al-

gérie pour que nous puissions déjà assurer que l'action de l'U.G.T.A. (Union Générale des Travailleurs Algériens) est une action ouvrière indépendante, politiquement indépendante. Mais elle est assez claire pour qu'on puisse dire que le gouvernement veut « intégrer » les syndicats dans le parti unique. C'est une constante des gouvernements « forts », quels qu'ils soient.

La Fédération de France du F.L.N. n'y allait pas par quatre chemins quand, dans sa déclaration de

cet été, elle disait crûment que les syndicats devaient être « une courroie de transmission » du parti. Bougrement bien instruite, cette fédération F.L.N. de France ! Il est vrai que le gouvernement de Ben Bella a dissous cette fédération qui semblait trop dangereusement noyautée. Il n'apparaît pas pour cela qu'il assigne aux syndicats un autre rôle que celui d'une courroie de transmission !

Raymond GUILLORE.

LA VOIX DES SYNDICALISTES DE LA LOIRE

LES TRANSFORMATIONS DU TRAVAIL ET LES OUVRIERS QUI LES APPLIQUENT

A la base de toute évolution politique et sociale, il y a le mode de production, déterminé lui-même par les nouvelles techniques.

Il ne faut donc pas décaler le sens de l'évolution sociale, de conclusions tirées d'une situation économique dépassée, il faut suivre de près l'évolution des méthodes de production et voir les répercussions qu'elles ont sur les travailleurs qui les réalisent et sur la société en général.

Le salarié des petites unités de production et du capitalisme libéral n'avait pas les mêmes réactions, ni la même mentalité que le salarié des grandes unités de production asservi à des machines qui imposent impitoyablement leur mouvement au travailleur qui les sert.

En cette deuxième moitié du XX^e siècle, de nouveaux changements s'opèrent qui auront à leur tour des conséquences psychologiques et sociales.

Nous avons vu fonctionner les machines nouvelles, belles, propres, simplement surveillées par le spécialiste qui en suit le fonctionnement et vient les remettre en état de marche quand elles s'arrêtent. Dans d'autres cas, les surveillants sont simplement des manœuvres spécialisés connaissant les accidents habituels et capables d'y remédier, appelant seulement le spécialiste dans les cas compliqués. Mais, dans les deux cas, la machine travaille seule et ne soumet pas l'ouvrier à son rythme : c'est déjà bien différent des premières machines-outils et le travail, dans ces conditions nouvelles, n'a pas les mêmes répercussions sur l'ouvrier.

Aujourd'hui, nous assistons à de nouvelles transformations du travail. Dans « la Table Ronde » d'octobre 1962, G. Friedmann en signale quelques-unes.

Le lamineur, par exemple, n'a plus de responsabilité active et créatrice : « il est astreint, par des instructions rigoureuses, à l'utilisation rapide de commandes... il est pris dans un réseau impérieux de consignes et de signaux... ».

« Dans des phases plus avancées de l'automatisme, les consignes consistent essentiellement à concentrer l'attention sur des cadrans ou tableaux de commande et à répondre à un signal reçu par un signal émis. Les activités de travail effectuées par ces nouveaux types d'ouvriers seront, de plus en plus, exclusivement symboliques et documentaires. »

La spontanéité dans le travail tend à disparaître.

Les relations elles-mêmes entre travailleurs sont de plus en plus dépendantes, contrôlées... A l'équipe de travail se substitue de plus en plus le réseau...

« Dans ces conditions, la notion même de qualification doit être révisée, le critère du niveau professionnel étant maintenant la qualité, la difficulté, la rapidité dans le codage et le décodage des messages que l'ouvrier doit recevoir, puis émettre. Il s'ensuit également une transformation de la notion de responsabilité qui, tendant à se disjoindre de l'initiative et de l'autonomie, se

concentre dans l'exécution correcte des consignes... »

« ... Dans l'ensemble, on observe le déclin, à une vitesse croissante, des « métiers » de l'industrie au sens traditionnel du terme. Si nous avons pu, à propos d'une phase antérieure de l'industrie, désigner les ouvriers et manœuvres comme les « bouche-trous de la mécanisation », il ne serait pas inexact de voir aujourd'hui dans beaucoup d'interventions humaines, consistant à recevoir et à émettre des signaux, des « bouche-trous » d'une automatisation avancée.

« Comment l'ouvrier, dont les activités ont cessé de constituer un métier, perçoit-il son travail ? Est-il fier de la « responsabilité » qu'il assume... ou bien, sur ces machines, se sent-il lié dans un système contraignant, imposé « d'en haut », comme un exécutant sans pouvoir ? »

La question posée par G. Friedmann mérite une réponse, des réponses. Il est excessivement important de suivre l'évolution de la technique dans les entreprises et leurs répercussions sur le comportement, l'état d'esprit des ouvriers.

Nous serions heureux d'avoir des réponses émanant de camarades qui sont à l'usine et qui sont non seulement les témoins, mais les acteurs de ces transformations du travail.

L'évolution des conditions de travail pose d'autres problèmes. Nous y reviendrons.

U. THEVENON.

P.S. — Ces transformations de travail — que ce soit dans des entreprises privées ou des entreprises nationalisées — par suppression des tâches manuelles d'exécution et multiplication des tâches d'exécution de consignes sont-elles importantes dans votre atelier, votre usine, votre industrie ?

JUSQU'OU IRA LA HAUSSE DES PRIX ?

Si l'on en croyait les experts gouvernementaux, elle serait en 1963 de 3 à 4%.

La hausse des prix agricoles, provoquée en partie par la sécheresse mais considérée comme normale, étant donné la nécessité de relever le pouvoir d'achat des agriculteurs et d'aligner les prix français sur ceux des autres pays du Marché commun, marquerait un palier, c'est-à-dire le retour à l'évolution normale de 1 à 2% par an ; qui est considérée comme normale pour les produits industriels également.

La stabilité gouvernementale acquise, les facteurs psychologiques de hausse joueront moins dans l'immédiat et l'on pourra s'accommoder d'une hausse lente qui n'est d'ailleurs pas particulière à la France, puisque la Grande-Bretagne, l'Allemagne et la Belgique viennent d'enregistrer une hausse respective des prix de détail de 5, 4,8 et 3%. Il ne semble pas possible que l'économie moderne et l'Etat puissent, en raison surtout de l'importance des frais fixes, développer leur activité avec une monnaie parfaitement stable.

LA POPULATION ACTIVE EN FRANCE

Il est intéressant et nécessaire, pour un militant syndicaliste, d'en suivre l'évolution, de connaître les secteurs en croissance et les secteurs en décroissance.

Voici les effectifs des branches principales en 1959 et les prévisions pour 1965 (en milliers) :

	1959	1965
Agriculture et forêts	4.540	4.100
Industries agricoles alimentaires.	665	680
Combustibles minéraux solides..	222	175
Gaz, électricité, pétrole	174	188
Matériaux de construction et verre	245	250
Minéral de fer, sidérurgie et métaux non ferreux	235	262
Ire transform. et trav. des métaux	444	470
Machines et appareils mécaniques.	611	680
Machines et appareils électriques.	293	380
Automobiles et cycles	274	290
Constr. nav., aéronaut. et armem.	182	165
Indus. chimiques et caoutchouc..	355	385
Textile.	554	535
Habillement.	500	500
Cuir	220	210
Bois	300	295
Pâtes, papiers, cartons	123	135
Presse, éditions	183	200
Transformat. matières plastiques.	162	200
Bâtiment et T.P.	1.350	1.460
Transports	680	730
Télécommunications	256	295
Services	2.209	2.655
Commerces	1.618	1.740
Institutions financières	185	210
Administrations	1.690	1.870
dont, pour l'enseignement public.	283	390
Services domestiques	570	570
Ce qui donne pour l'agriculture..	4.540	4.100
Pour l'industrie	7.092	7.460
Pour le secteur tertiaire	7.208	8.060
Et un total de	18.840	19.620

Le progrès technique n'est pas encore cause de chômage généralisé, mais il provoque des déplacements de main-d'œuvre. Certaines industries se développent, ainsi que le secteur tertiaire.

Si l'on considère une large période, on enregistre l'évolution suivante (en % du total de l'emploi) :

	1881	1906	1961	1975
Primaire	53	44	23	17
Secondaire	26	30	38	39
Tertiaire	21	26	39	44

Quant à la qualification professionnelle, elle évoluerait comme suit, de 1952 à 1975, sur 1.000 salariés :

	1952	1957	1961	1965	1975
Cadres	85	95	120	135	170
Employés	105	108	110	115	120
Ouvriers	810	802	770	750	710

Le nombre d'ouvriers tend à diminuer, alors que les cadres et techniciens augmentent tout particulièrement, plus que les employés.

Les dernières statistiques de l'I.N.S.E.E. ont bien signalé une augmentation de 9 % du nombre des salariés non agricoles, mais c'est le secteur tertiaire qui a le plus augmenté, représentant 40 % de la population active et occupant 780.000 salariés presque autant que le secteur industriel. Le nombre de producteurs indépendant tend à baisser, dans toutes les branches d'activité.

LA PRODUCTION INDUSTRIELLE A DOUBLÉ EN DIX ANS

L'indice officiel, base 100 en 1952, s'est élevé à 201 en juillet et août 1962. Le niveau de consommation par habitant (Français moyen) se serait élevé de 3,5 à 4 % par an, moins rapidement qu'en Allemagne et en Italie. Le niveau de vie en France représente en 1960 la moitié du niveau de vie aux U.S.A. (au lieu des deux cinquièmes en 1950).

VOILA QUI SURPREND !

Qui n'a pas entendu dire : « Autrefois on était solide, on vivait vieux ». Oui, une infime minorité atteignait les 80 ans. Ça s'explique. Avant l'industrialisation, c'est-à-dire dans la période traditionnelle, qui va de l'âge de la pierre polie à l'introduction des machines, c'est-à-dire jusqu'au XVIII^e siècle, la durée moyenne de la vie était de 20 à 25 ans, la mortalité infantile de 25 à 30 %, la durée moyenne des mariages, 17 à 18 ans ; le nombre des naissances par ménage 4 à 4,2.

De nos jours, dans nos pays évolués, la durée moyenne de la vie est de 70 ans ; la mortalité infantile de 2,7 % ; la durée moyenne des mariages de 40 ans et le nombre des naissances par mariage de 2,7. Cela est dû surtout à l'élévation du niveau de vie et aux techniques médicales.

La repopulation intense des pays sous-développés constituant encore l'accroissement le plus rapide, de 2.912 millions d'habitants en 1960, la population mondiale passerait à 6.280 millions en l'an 2.000.

Le problème de la maîtrise et de la stabilisation de la population se pose donc dès maintenant.

LES AFFAIRES VONT BIEN

L'automne est arrivé. La vie politique a été agitée, mais les ouvriers sont restés calmes. Et le patronat aussi, qui a fait de bonnes affaires. La reprise d'automne a été de 8 à 9 % supérieure à celle de 1961, ce qui permet d'évaluer la progression de la production industrielle à 5,60 % (contre 4,7 % l'an dernier).

La consommation s'est trouvée stimulée par l'afflux de 500.000 rapatriés et la hausse des revenus de la plupart des catégories sociales. Les grands magasins parisiens ont enregistré une augmentation de 20 % de leur chiffre d'affaires. Les immatriculations d'automobiles de tourisme ont augmenté de 2,3 %.

Mais le patronat se plaint. En 1961, l'épargne des sociétés n'a augmenté que de 3 % et on enregistre un fléchissement des investissements. La concurrence étrangère, l'empêcherait de pratiquer l'autofinancement comme il le souhaiterait. Cette pratique lui permet de trouver des capitaux à bon compte. Signalons en passant que ces capitaux sont prélevés sur les produits du travail, les rémunérations du travail et du capital opérés, et qu'elles devraient être considérées comme propriété de l'ensemble des travailleurs des entreprises.

La victoire de de Gaulle a été bien accueillie dans les milieux capitalistes. Les actions sont en hausse, les investissements vont reprendre.

LES FILS D'OUVRIERS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

D'après une enquête du Bureau universitaire de statistique portant sur les effectifs des facultés de Lille, 15,6 % de ces effectifs seraient des fils d'ouvriers dont 44,6 % d'entre eux sont obligés de travailler pour pouvoir continuer leurs études.

Les fils d'employés entrent pour 11,3 %, les fils d'artisans et petits commerçants pour 11,3 % également, les fils de cadres moyens pour 19,1 % et les fils des cadres supérieurs et de membres de professions libérales pour 19,1 %.

SALAIRES DE CADRES

Dans le bâtiment, un ingénieur débutant à Paris, moins de 24 ans, coefficient 60, touche 628 NF par mois et pour 40 heures par semaine.

Ce salaire passe à 707,56 NF de 24 à 26 ans et 808,64 NF de 26 à 28 ans.

Après au moins quatre ans de pratique professionnelle, selon les catégories, ce salaire pourra atteindre 999 NF (1^{er} échelon, catégorie I), 1.053 (1^{er} échelon, catégorie II), 1.123,20 NF (2^e échelon). Les chefs de service ont 1.166,40 NF au 1^{er} échelon et 1.749,60 NF au 2^e échelon.

Mais les écarts entre les salaires réels et les salaires contractuels sont très importants et varient d'une entreprise à l'autre.

Notes d'Economie et de Politique

LE BONAPARTISME ABSORBE LA DROITE

Ainsi donc, aux élections du mois dernier, la bourgeoisie française a confirmé son troisième retour (1) à son vomissement : le bonapartisme ; tous les pouvoirs à un homme !

Je dis bien : la bourgeoisie française, et non le peuple français. Les chiffres ne laissent aucun doute à cet égard : en effet, c'est essentiellement aux dépens des Indépendants, c'est-à-dire du parti de la bourgeoisie, du parti de l' « ordre », que l'U.N.R. a remporté ses succès ; 229 députés U.N.R., cette fois-ci, en métropole, contre 194 il y a quatre ans, mais 48 Indépendants au lieu de 111 ! L'U.N.R. a gagné 35 sièges, mais les Indépendants en ont perdu 63. De sorte qu'au total, la Droite se retrouve sensiblement moins forte qu'auparavant, mais elle a subi un changement interne : beaucoup des bourgeois qui étaient encore républicains il y a quatre ans, sont passés aujourd'hui au bonapartisme.

A quoi est dû ce glissement de la bourgeoisie, de la République à l'Empire ?

Il est dû à ce que la bourgeoisie française, dans son ensemble, n'a jamais été républicaine. La bourgeoisie, c'est-à-dire aussi bien que les financiers et les industriels, les boutiquiers et les « prolétaires en faux-col » notamment les « cadres », tous ceux-là qui se croient supérieurs parce qu'ils ont des diplômes ou ont des salaires élevés. Ces gens n'ont jamais accepté la république que comme un pis-aller auquel il fallait se résigner lorsqu'on ne pouvait faire autrement, mais en restant dans l'attente d'un régime plus sûr, le régime selon leur cœur, le régime bonapartiste.

Pour la bourgeoisie, le bonapartisme c'est, en effet, avant tout le régime qui, à deux reprises, a mis fin à la Révolution, à la révolution de 89 avec le premier Bonaparte, à celle de 48 avec le second, et dont on espère par suite qu'il sera capable d'empêcher toute nouvelle révolution.

En outre, le bonapartisme a donné à la bourgeoisie le Code Civil, c'est-à-dire l'assise juridique de sa domination économique, et il a ouvert largement les voies aux grosses affaires faciles, sûres et fructueuses, telles que les fournitures militaires sous le Premier Empire et les grands travaux publics (construction des chemins de fer et percement des grandes artères parisiennes) sous le Second.

Aussi, la bourgeoisie n'a pas cessé durant les trois-quarts de siècle qu'il lui a fallu subir « la queue », de multiplier les tentatives de restauration impériale : en 1889, Boulanger ; en 1900, le « nationalisme » de Déroulède, Drumont et autres ; en 1934, les Croix-de-Feu ; en 1940, Pétain ; aujourd'hui, enfin, de Gaulle. Seuls les deux derniers ont réussi, car, pour abattre la République, la bourgeoisie, qui ne s'en ressent pas pour se battre personnellement, a besoin

de l'appui d'une armée. Or, si Boulanger était bien général, il n'avait point de troupes sous son commandement, et si Déroulède prit bien par la bride le cheval du général Roget, celui-ci (on ne sait si c'est le général ou le cheval) persista à se diriger vers sa caserne plutôt que vers l'Elysée ; quant à La Rocque, s'il était colonel, il était, tout comme Boulanger, sans soldats. Seuls parvinrent donc à leurs fins Pétain, qui disposait de l'armée allemande, et de Gaulle qui avait l'appui des généraux d'Alger et de leurs troupes.

Mais à quoi tient donc, en dehors de la raison profonde que nous venons d'indiquer, la force persistante du bonapartisme en France ? Elle tient à deux causes :

La première, c'est la force des traditions, des traditions émotionnelles. La tradition et les émotions qu'elle provoque, tiennent toujours une grande place dans la vie des peuples.

Le peuple français vit sur deux traditions : l'épopée de la Révolution française et l'épopée de Napoléon I^{er}. Ces deux épopées constituent les deux grands mythes qui lui tiennent lieu d'idées et qui le prennent suffisamment aux tripes pour le déterminer, aujourd'hui encore, dans toutes les grandes occasions.

Or, ces deux mythes présentent la particularité de s'adresser, chacun, à seulement l'une des deux classes de la population.

Le mythe du prolétariat français, c'est le 14 Juillet, la prise de la Bastille, Valmy ; le mythe de la bourgeoisie française, c'est Brumaire et Austerlitz. Lorsque la bourgeoisie française acclame aujourd'hui de Gaulle, tout comme lorsqu'elle acclamait naguère Louis-Bonaparte, c'est à Napoléon qu'elle pense.

La seconde raison, plus concrète, pour laquelle le bonapartisme a toujours eu des chances en France, c'est que la structure de l'Etat français n'a jamais été celle d'un Etat républicain, mais celle d'un Etat despotique. Aucun Etat occidental n'est, en effet, aussi centralisé que l'Etat français. Toute l'autorité politique et administrative est concentrée à Paris, dans les ministères. Ce sont ceux-ci qui décident de tout et font tout exécuter. Les corps locaux, Conseils départementaux et municipaux sont pratiquement sans pouvoir, soumis qu'ils sont à la tutelle du préfet, lui-même agent direct du ministre.

Or, il n'est point de démocratie, il n'est pas de république réelle, si le pouvoir n'est pas largement décentralisé. Suffisamment décentralisé pour que, d'une part, les citoyens soient suffisamment proches d'au moins certains organes du pouvoir pour être à même de les contrôler et de les influencer, et pour que, d'autre part, les corps locaux soient suffisamment puissants pour, non seulement être à même de se passer du pouvoir central, mais pour, au besoin, se dresser contre lui.

Voyez les deux pays d'Occident où le régime républicain est le plus fortement enraciné : la Suisse et les Etats-Unis. Ce sont deux Etats à forme fédérative, dans lesquels l'Etat central n'a que des pouvoirs très limités à l'égard des Etats fédérés, pratiquement indépendants pour tout ce qui concerne leur vie intérieure, et, à l'intérieur même de ces Etats fédérés, les villes, les districts, les tribunaux jouissent à leur tour d'une large autonomie.

(1) Il serait plus exact de dire quatrième, le périalisme étant le troisième, mais étant donné les circonstances dans lesquelles Pétain est arrivé au pouvoir, il est peut-être préférable de ne pas tenir compte de lui dans le numérotage.

C'est pourquoi la république n'aurait pu s'enraciner profondément en France que si elle avait jeté par-dessus bord le centralisme politique et administratif que lui avait légué Napoléon, et que si elle l'avait remplacé par des structures largement fédératives, que si elle avait, si l'on me permet cette expression quelque peu audacieuse, « démembré » l'Etat.

Or, il se trouve, et c'est là une particularité tout à fait spéciale à la France, que le centralisme étatique n'y est pas une tradition seulement napoléonienne, mais également, et même encore davantage, une tradition républicaine. C'est, en effet, le jacobinisme, le jacobinisme révolutionnaire qui, le premier, à l'encontre des Girondins, brandit le drapeau de la République « une et indivisible », c'est-à-dire d'un Etat étroitement centralisé — et c'est cette doctrine jacobine qu'appliqua l'ancien jacobin Napoléon Bonaparte lorsqu'il eut à édifier le nouvel Etat français.

Depuis lors, tous ou presque tous les révolutionnaires, les « rouges », les républicains, n'ont cessé de rester fidèles à la doctrine jacobine et donc à la structure napoléonienne de l'Etat. Seule exception : les Communards de 71. Ceux-là comprirent qu'il n'y avait pas de liberté possible, pas de sécurité possible, pas de vraie république, sans la destruction du centralisme étatique, et c'est pourquoi ils se proposaient de faire de la France une fédération de communes, la commune devenant la cellule fondamentale de l'Etat.

Mais les Communards, sur ce point tout au moins, n'eurent pas de successeurs. L'Etat français demeura un Etat de structure bonapartiste, et donc une tentation constante pour de nouveaux Bonaparte. Mettez la main sur le ministère de l'Intérieur, et vous tenez la France !

Tels sont les deux faits qui expliquent les réussites de Pétain et de de Gaulle aussi bien que les tentatives avortées de 1889, de 1900 et de 1934.

Cependant, ce troisième bonapartisme, actuellement triomphant, me paraît moins solide que les précédents et cela pour deux raisons, dont la première est d'ordre, ici également, émotionnel, et dont la seconde présente un caractère plus technique.

Les régimes de Napoléon I^{er} et de Napoléon III ont été parés de gloire militaire. Bien sûr ! le bourgeois se fout assez de la gloire, c'est surtout le pognon qui l'intéresse, mais la gloire est un lustre qui accroît le crédit de celui qui commerce sous son drapeau. Et puis, lorsque cette gloire militaire s'accompagne de conquêtes territoriales, elle étend par là le champ d'activité du capital national, ce qui accroît la masse de la plus-value. Or, le premier Napoléon avait conquis, pas pour longtemps, il est vrai, à peu près toute l'Europe, cependant que le second agrandit la France de deux provinces par sa guerre contre l'Autriche et acheva la conquête de l'Algérie. Or, avec de Gaulle, c'est tout le contraire qui se passe ; lui n'a jamais rien conquis, il n'a jamais fait qu'abandonner. Sa seule « gloire » est d'avoir liquidé tout ce qui restait de l'empire français !

Je sais bien que c'est, au moins en partie, à cela que son emprise sur la France a pu s'établir et surtout s'affermir. Car le Français d'aujourd'hui, quelle que soit sa classe, à part une poignée d'énergumènes, ne s'en ressent plus du tout pour se battre ! Tout, mais pas cela ! Si de Gaulle n'avait pas fait la paix en Algérie, ce sont les Indépendants qui auraient, aux

dernières élections, bouffé l'U.N.R., et non l'inverse.

Mais il n'empêche qu'on a beau vouloir la paix à tout prix, il est tout de même moins reluisant et moins profitable de perdre des territoires que d'en gagner. L'acceptation commune d'une défaite lie moins que le souvenir d'une commune victoire.

Aussi de Gaulle aura beau parer ses abandons de toute sa grandiloquence, parler d'autant plus de la grandeur de la France que la France sera plus petite, cela ne parviendra pas à attacher sentimentalement les bourgeois français à de Gaulle, comme ils le sont restés au souvenir de Napoléon. Le second Napoléon, malgré ses victoires, avait déjà été baptisé Napoléon-le-Petit ; son actuel successeur sera peut-être nommé un jour « le Rapetisseur ».

En second lieu, et c'est encore ici, le point le plus important, la classe qui avait à peu près unanimement apporté son appui à la bourgeoisie pour porter au pouvoir chacun des deux Bonaparte, la paysannerie a maintenant perdu à la fois de son importance et son unité.

Au temps du Deux-Décembre, les paysans devaient bien former pas loin des deux tiers de la population française, maintenant ils n'en sont plus même la moitié, et cette diminution relative de la population paysanne a pour contrepartie une augmentation correspondante de la classe ouvrière, qui, elle, n'est pas bonapartiste.

D'autre part, aux dernières élections, la masse paysanne restante s'est coupée en deux. Là où l'influence des curés et des hobereaux est encore forte, c'est-à-dire dans la France du Nord de la Loire, dans la France germanique, le paysan a voté de Gaulle, mais là où il n'en est pas de même, dans la France du sud de la Loire, la France latine, il a voté républicain.

Voilà donc, à mon sens, les deux raisons pour lesquelles, tandis que le dernier plébiscite de Napoléon III lui fournissait encore plus de 80 % de oui, le dernier en date de de Gaulle ne lui en a donné guère plus de 60 %, et que la Chambre actuelle comprend plus de 200 députés qui se déclarent adversaires du pouvoir personnel, alors que le maximum des opposants que contiennent les Chambres du Second Empire ne dépassa guère le dixième du nombre des députés.

OU EST SITUÉE LA FRONTIÈRE SINO-INDIENNE ?

J'ai la fâcheuse manie — fâcheuse parce qu'on la trouvera sans doute quelque peu puérile, de chercher, lorsqu'un conflit éclate, laquelle des deux parties est, comme l'on dit, « dans son droit ».

L'aggravation du conflit frontalier entre la Chine et l'Inde m'a donc fait rechercher qui était dans son droit, de l'Inde ou de la Chine ? Autrement dit, quelle est la frontière, la frontière juridique entre les deux pays ?

Est-ce la ligne le long de laquelle étaient essaimés les postes hindous avant que la Chine occupe le Tibet, ou bien est-ce celle sur laquelle les Chinois sont maintenant installés, ou même celle qu'ils ont atteinte le mois dernier au plus fort de leur avance ?

Pour répondre à cette question, un premier point est à élucider : la fameuse ligne Mac-Mahon que l'Inde présente comme sa frontière a-t-elle une valeur juridique quelconque ?

Or ici, la réponse ne peut être que catégorique : la ligne Mac-Mahon est dépourvue de toute existence légale. Au temps où l'Angleterre

était maîtresse de l'Inde et où la Chine se débattait entre l'anarchie et les Japonais, Londres obtint du gouvernement chinois qu'une commission sino-hindoue soit constituée avec la mission de tracer exactement la frontière entre les deux pays.

Cette commission fut formée et elle aboutit à un tracé de la frontière dit ligne Mac-Mahon du nom de son président britannique. Ce tracé, simple projet établi par des « experts » n'ayant aucun pouvoir de décision, fut simplement paraphé par eux, et envoyé aux deux gouvernements pour que ceux-ci le signent s'ils l'acceptaient. Or, le gouvernement chinois, aucun gouvernement chinois, ne l'a jamais signé.

Le projet est donc resté à l'état de projet, il est dépourvu de toute valeur juridique. La frontière entre les deux pays n'est donc pas la ligne Mac-Mahon, elle demeure ce qu'elle était avant la nomination de la commission.

Dès lors, le problème : qu'était alors cette frontière ? Où passait-elle ?

Je crois bien qu'aucun traité, aucun texte ne la définissait avec précision (ce fut d'ailleurs là le prétexte invoqué pour la réunion de la commission Mac-Mahon), c'était plutôt une frontière de fait qu'une frontière de droit.

Or, pour savoir où passe une frontière de fait, le moyen le plus sûr est de s'adresser aux atlas, de préférence à des atlas « neutres ».

J'ai donc consulté le vieil atlas que j'ai chez moi et qui est bien antérieur à la commission Mac-Mahon ; c'est l'atlas qui avait le plus d'autorité en France à la fin du siècle dernier et au début de celui-ci : l'atlas de Vidal-Lablache.

Et j'y ai constaté ceci : la frontière qui y est tracée pour séparer l'Inde de la Chine ne correspond nullement à la ligne Mac-Mahon, mais à la ligne que les Chinois avaient atteinte le mois dernier avant leur retraite, d'après les croquis publiés alors par les journaux. Et cela tant à l'ouest, dans le Ladak, qu'à l'est, en bordure de l'Assam.

Ainsi donc, aujourd'hui, après leur retraite du début de ce mois, les Chinois se trouvent en arrière de ce qui était considéré comme leur frontière par les géographes français au temps où la tentative des Anglais de la faire reporter plus au nord grâce à la constitution de la commission Mac-Mahon n'avait pas encore eu lieu.

Dans ces conditions, qui est l'agresseur ? L'Inde qui a, sans droit, avancé ses postes au cours des dernières décennies jusqu'à une ligne non reconnue comme frontière par la Chine, ou bien la Chine qui tente de récupérer plus ou moins complètement le territoire qui lui a été ainsi enlevé ?

M. Nehru a un talent considérable pour jurer de son honnêteté, de sa vertu, de ses sentiments pacifiques, et tout et tout, la main sur le cœur et avec des trémolos dans la voix. Mais, j'avoue que pour ma part je me méfie toujours beaucoup de cette sorte de gens ; lorsque quelqu'un me parle de son honnêteté je porte instinctivement la main à mon portefeuille pour voir si mon interlocuteur ne me l'a pas subtilisé ; en politique, j'ai la même méfiance à l'égard de ceux qui font profession de vertu. Le « pacifiste » Nehru qui occupe déjà par la force toute la partie « utile » du Cachemire dont les trois quarts de la population sont musulmans, qui se refuse depuis des années, malgré la demande de l'O.N.U., d'en laisser les habitants exercer leur droit d'autodétermination, et qui maintenant s'oppose à ce que les Chinois réoccupent des territoires que les Anglais leur ont enlevés lorsqu'ils agissaient au nom de l'Inde, me paraît bien être le type du parfait jésuite.

Comme beaucoup d'autres, lorsqu'il était révolutionnaire, lorsqu'il combattait les Anglais et se proclamait socialiste, c'était un type bien ; maintenant qu'il est au pouvoir, c'est un impérialiste aussi moche que tout autre.

R. LOUZON.

CUBA ET L'AUTODETERMINATION

« Nous pensons que la situation est grave, que le Président Kennedy a marqué un point dans la guerre froide, et que les Soviétiques ont reculé devant la résolution nord-américaine. Castro doit affronter la plus difficile des conjonctures depuis qu'il a pris le pouvoir. Mais nous n'avons pas grande confiance en ce que le résultat de tout cela puisse être la libération du peuple cubain. Nous croyons que l'erreur de l'opposition au castro-communisme est d'avoir permis — ou favorisé — la transformation du problème cubain en un conflit de plus dans la liste des questions en litige entre l'Orient et l'Occident. Le prix de cette position commode est la perte totale des possibilités d'intervention dans notre propre pays. »

La citation ci-dessus est extraite d'une lettre d'un militant responsable du Mouvement libertaire cubain, écrite en pleine crise. Cette opinion est simple et semble exprimer une évidence. Pourtant, à lire les tonnes de spéculations publiées à l'occasion de l'évolution de l'affaire cubaine, on se rend compte que la position de nos amis cubains est assez exceptionnelle et qu'elle s'oppose à ce que pensent, ou du moins disent « la gauche » et « l'extrême gauche », autant qu'à ce que proclame ou écrit le secteur conservateur.

A de rares exceptions près, les observateurs ne s'intéressent qu'à l'aspect international, ne considèrent plus Cuba que comme élément d'un jeu stratégique, et ne prêtent aucune attention au peuple cubain lui-même, c'est-à-dire aux paysans, aux ouvriers, aux intellectuels. C'est ce qui ressort notamment de l'application de la formule « droit à

l'autodétermination » utilisée dans la plupart des manifestes publiés en Amérique latine pour défendre le régime de Fidel Castro, mais indispensable semble-t-il pour revendiquer le droit des travailleurs cubains à s'organiser, à publier, à penser librement.

Le droit à l'autodétermination serait ainsi réservé aux gouvernements en place. C'est un raisonnement qui a cours dans les relations entre les Etats et c'est ce qui fait que les régimes dictatoriaux d'Espagne, de Haïti ou du Paraguay sont reconnus. C'est un raisonnement qui ne peut se justifier de la part de ceux qui se placent sur un terrain social, c'est-à-dire qui établissent la différence entre les mots et les réalités. Pour des socialistes conséquents et fidèles à eux-mêmes, pour des syndicalistes ou des libertaires, le droit à l'autodétermination doit être revendiqué, exigé, appliqué non seulement par rapport aux Etats voisins ou aux impérialismes mais aussi par rapport aux classes dirigeantes et aux gouvernements.

Si le critère de la lutte pour l'hégémonie mondiale, qui se livre sous des noms et des formes diverses entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, est employé, alors il faut admettre les règles et les procédés qui en découlent, sans vaine littérature. Reconnaître par exemple que Washington est parfaitement en droit de s'opposer à ce que le rival vienne installer des bases à proximité de ses côtes. En droit, si les Etats-Unis en ont la puissance, puisque dans ce cas le droit international ne reflète que des rapports de force. Accepter, de façon tout aussi réaliste, que le Kremlin soit maître

chez soi, camps de concentration et Bulgarie compris.

Mais si le critère est celui de la lutte sociale pour une société libre et fraternelle, pour une société authentiquement socialiste, alors les conditions de la lutte internationale ne peuvent être envisagées que comme les données de politique générale qui peuvent influer sur le choix des tactiques et la définition des objectifs immédiats à poursuivre, et non pas comme la raison même de nos calculs.

Or, la propagande des Grands aidant, il est devenu courant de mélanger les spéculations relatives aux dispositifs stratégiques et celles qui intéressent les efforts faits pour atteindre une démocratie totale. Berlin serait important pour les états-majors mais les Berlinois ne compteraient guère. La Hongrie relèverait du Pacte de Varsovie mais les Hongrois n'auraient aucune importance.

Sans doute est-il vain de vouloir considérer les facteurs qui déterminent la marche des événements en se laissant hypnotiser par l'un ou l'autre de ces facteurs. Il serait absurde de ne pas tenir compte des conditions internationales qui limitent les possibilités de combat pour l'émancipation des hommes; mais attribuer à l'un ou à l'autre groupe de puissances, en compétition les vertus de ce combat pour l'émancipation serait tout aussi absurde.

Dans le cas de Cuba, c'est la volonté et l'effort en vue d'une plus grande possibilité et pratique de liberté — ou si l'on veut de participation responsable et volontaire à la société de la part de ceux qui étaient exploités, humiliés ou économiquement dominés — qui nous intéresse. C'est pourquoi la lutte contre la dictature de Batista, la lutte contre les privilèges des sociétés privées cubaines et nord-américaines, était une lutte positive qui intéressait paysans, ouvriers et intellectuels cubains, qui suscitait l'intérêt et l'appui de ceux qui, de par le monde, conservent la volonté d'une société socialiste. Mais si la technique du nouveau pouvoir conduit à une dictature plus stricte que celle de Batista, si les sociétés privées contre lesquelles la grève ou la pression des organisations ouvrières étaient possibles, sont remplacées par un Etat omnipotent interdisant la grève et l'association, si au contrôle relatif des Etats-Unis se substitue la mainmise totale de l'U.R.S.S. sur l'économie et les finances, alors l'affaire cubaine, de par la volonté même des gouvernants, cesse d'être une affaire socialiste et devient une affaire stratégique. Et dans ce domaine les considérations sentimentales, progressistes ou émancipatrices sont superflues.

Nous connaissons le raisonnement de ceux qui affirment : ce sont les réactions mêmes des impérialismes qui conditionnent et qui ont conditionné l'évolution du régime castriste. Les libéraux, les démocrates, les partisans d'une politique d'évolution auraient été éliminés non par la volonté des appareils totalitaires, comme celui des communistes cubains, ou des groupes de pression issus de la révolution populaire, mais comme résultat inévitable du durcissement de Washington envers le nouveau régime, comme nécessaire mobilisation de toutes les forces de l'île pour résister aux pressions extérieures et pour s'organiser.

Ce raisonnement ne tient pas. Ni si l'on examine la chronologie des événements, ni si l'on se réfère aux théories exposées par les dirigeants, ni si l'on s'en tient aux résultats.

Quand Huber Matos démissionne de l'armée rebelle, pour protester contre la favoritisme dont Fidel Castro fait bénéficier les communistes, pour dénoncer les procédés arbitraires et les tortures, nous sommes en octobre 1959 (la lettre de démission est du 19) et l'on se demande de quelle façon la condamnation de Matos à vingt ans de prison contribue à la lutte contre les Etats-Unis.

Quand la remise de l'économie cubaine au bloc soviétique est décidée, c'est une description paradisiaque de l'avenir que fournit le « Che » Guevara, avec la promesse de l'industrialisation, l'assurance que la canne à sucre ne sera plus le seul produit de base de la future économie cubaine.

Quand fonctionne l'aide soviétique, c'est l'effondrement non seulement des illusions sur une totale

et magnifique transformation économique, mais des bases mêmes de l'économie traditionnelle et la disparition des denrées alimentaires les plus courantes produites par l'île elle-même.

Ce qui, au contraire, nous semble résulter de l'examen de l'évolution, c'est que le type même du pouvoir conduit à forcer l'économie cubaine à se forger suivant un système qui ne doit rien aux explications de circonstances — elles changeront au gré des discours — mais beaucoup à l'appareil qui se veut centralisé, donc centralisateur, qui se veut tout-puissant, donc qui n'admet ni frein ni contrepoids, qui se veut dictatorial, donc qui refuse le contrôle ou la discussion.

Voit-on des paysans s'occuper de la réforme agraire ou des ouvriers s'intéresser aux socialisations? Nullement. Ce sont des avocats, des journalistes, des vieux étudiants, et aussi des politiciens formés par dix changements de régime qui sont portés aux postes de commande. Les organisations et les institutions démocratiques, ouvrières et paysannes, les syndicats et les coopératives sont éliminés, non parce qu'ils se montrent inefficaces mais parce qu'ils représentent les concurrents absolus du système dictatorial de la direction castriste et du P.C.

Et c'est dans la mesure même où les principales possibilités réelles des travailleurs cubains sont délibérément écartées, que la révolution de type social et politique est remplacée par l'entrée dans le jeu des conflits impérialistes. En liquidant les bases mêmes d'une société plus démocratique, Fidel Castro et le P.C. ne laissent d'autre issue que le recours à l'impérialisme rival.

Les prétextes sont multiples et changeants. Les opposants sont liquidés, dans les milices, dans les coopératives, dans l'université, au nom de l'unité. Les confiscations et les nationalisations sont décrétées contre l'ennemi déjà vaincu, en faisant miroiter la perspective d'un paradis prochain, en même temps que les ressorts essentiels de l'économie sont livrés à l'U.R.S.S. La pression nord-américaine est à nouveau invoquée quand les plans mirifiques s'écroulent et que le rationnement est imposé.

Ce qui est évident, c'est qu'à mesure où Castro entre davantage dans le jeu des impérialismes pour se lier à l'un d'eux, le soutien populaire des pays d'Amérique latine s'effrite et s'amincit. Et il ne demeure plus — comme à Caracas ou à Montevideo — que des publics d'étudiants et d'intellectuels pour écouter les gros slogans débités par les propagandistes fidélistes. Les publics ouvriers ont fondu, car rien ne leur est présenté, dans l'actualité cubaine, comme fournissant un exemple d'émancipation ou un modèle de dignité. Un certain public intellectuel demeure, car il voit dans le phénomène cubain une perspective de prise du pouvoir ou de participation au pouvoir. Le vocabulaire socialiste n'y change rien. Pour ces intellectuels, le socialisme se résume en une solide organisation du travail, dont ils seraient les organisateurs évidemment. Sous cet aspect, le fidélisme est un phénomène de classe.

L'ITINERANT.

En Yougoslavie difficultés de la planification

En 1946-48, toutes les entreprises industrielles avaient été nationalisées et, en 1950, elles furent placées sous le régime de « l'autogestion ouvrière », c'est-à-dire de l'ensemble des ouvriers avec, en tête, un directeur disposant d'un droit de veto. L'Etat contrôle directement les industries-clés.

Ce système dirigiste centralisé, introduit avec le plan quinquennal 1947-1952, fut suspendu après la rupture avec l'U.R.S.S. et les démocraties populaires et remplacé par les plans annuels de 1953 à 1956, pour en revenir aux plans de cinq ans à partir de 1957, avec objectifs globaux seulement et, tout en laissant aux entreprises, à partir de 1961, une certaine liberté dans la fixation des prix de la répartition des profits. Cette pointe

de libéralisme aurait provoqué une hausse des prix et une plus large distribution de revenus : en 1961, les revenus personnels augmentant de 6 %, alors que la productivité du travail s'élevait de 3 % seulement. D'où les nouvelles mesures dirigistes : autorisation nécessaire pour augmenter les prix, augmentation des revenus distribués liée à l'accroissement de la productivité, droit de regard des communes sur la gestion.

L'Etat a conservé la possibilité d'orienter l'activité des entreprises par le crédit, la fiscalité et le contrôle de l'importation des biens d'équipement.

Le pays s'industrialise très lentement. De 1955 à 1961, la production de charbon est passée de 1.080 à 1.320 millions de tonnes; celle du pétrole 4.300 millions de kWh à 9.900; celle du minerai de fer de 1.400 à 2.200 milliards de tonnes; celle de l'acier de 800 à 1.500; celle du ciment de 1.500 à 2.300.

En 1960, la production industrielle ne représente encore que 44 % de la production totale.

L'agriculture reste la production dominante occupant 66 % de la population active. Après la collectivisation recommandée, c'est-à-dire plus ou moins forcée, en 1945, le retour à l'exploitation individuelle fut autorisé en 1953. Les fermes exploitées collectivement ne représentent que 20 % des surfaces cultivées (25 % en 1952), mais fermes d'Etat et coopératives sont encouragées.

Nous assistons en Yougoslavie à l'avènement difficile d'un régime socialiste, dû en partie à l'insignifiant niveau industriel au départ et au manque de produits énergétiques et de matières premières.

Et puis les moyens de la production se paient aux dépens de la consommation. Les travailleurs russes le savent, eux qui ont payé l'industrialisation par de dures privations et une sanglante oppression.

Pour les métallurgistes italiens l'action paye

L'Italie, malgré sa situation défavorable au point de vue charbon et matières premières, tient la tête pour l'expansion. Sa production industrielle a augmenté de 121 % de 1951 à 1961 et, en 1962, elle progresserait de 9 %. Il en résulte une augmentation du revenu national de 7,9 % par rapport à 1961, contre 6 % en Allemagne, 5 % en France et en Autriche, 3 % en Belgique, 2,7 % aux U.S.A., 2 % en Grande-Bretagne.

Mais les salariés italiens s'estiment lésés de ne pas gagner autant que leurs camarades des autres pays du Marché commun et ils sont passés à l'action. On en a une idée quand on constate que 14 millions d'heures ont été perdues pour fait de grève en 1960, 40 millions en 1961 et 72 millions en 1962. La lutte a été particulièrement vive dans la métallurgie; pendant quatre mois les syndicats ont imposé des interruptions de travail allant de quelques jours par semaine à quelques heures par jour. Mais les résultats sont appréciables : augmentation du nombre de jours de congés payés et diminution de l'ancienneté nécessaire pour les congés supplémentaires, majoration des heures supplémentaires, au treizième mois s'ajouterait une gratification avant le départ en vacances... et augmentation de salaires (20 % environ).

A noter que depuis dix-huit mois l'agitation a été à peu près générale, ce qui a valu aux ouvriers du textile un relèvement de 30 % de leurs salaires, à ceux de la chimie et de l'habillement un relèvement de 20 %.

Ce mouvement rappelle celui de 1936 en France et, fait à noter, il est consécutif à la formation d'un gouvernement nettement orienté à gauche (démocrates chrétiens et socialistes « saragistes », avec appui de Nenni).

Les ouvriers italiens sont plus fortement organisés que leurs camarades français : 7 millions de syndiqués, dont 3.700.000 à la C.G.I.L. (communistes et nennistes), 2.425.000 à la C.I.S.L. (tendance chrétienne) et 800.000 à l'U.I.L. (tendance socialiste Saragat).

En face d'eux, deux centrales patronales : la Confindustria pour l'industrie privée et l'I.R.I. pour les entreprises nationalisées.

LES CRIMÈS DE STALINE

La COMMISSION POUR LA VERITE SUR LES CRIMÈS DE STALINE a adressé au Congrès du Parti Communiste Tchéque le télégramme suivant :

Il y a dix ans, le 3 décembre 1952, onze condamnés politiques étaient pendus à Prague. Parmi eux, figuraient Rudolf SLANSKY, Vice-Président du Conseil, et Vladimir CLEMENTIS, ex-Ministre des Affaires Etrangères.

SLANSKY, CLEMENTIS et leurs co-accusés avaient été condamnés pour haute trahison, espionnage et sabotage.

Leur procès est reconnu aujourd'hui comme une parodie de justice. Nul n'y a assisté et c'est par la radio que l'on a entendu les interrogatoires et les aveux des accusés convenant sans difficulté de l'infamie de leurs crimes.

Onze des quatorze accusés étaient déclarés d'origine juive par l'acte d'accusation. Le procès avait été accompagné d'une campagne antisémite frénétique. Le fils de l'un des accusés, T. FREJKA, avait demandé la peine capitale pour son père « ce monstre qui ne mérite pas le nom d'homme ». Le jeune FREJKA devait se suicider après le verdict.

L'accusation contre CLEMENTIS reposait sur des « preuves irréfutables » de sa complicité avec des « espions occidentaux » comme l'ancien Ambassadeur de France à Prague, Maurice DEJEAN, l'ancien Ambassadeur d'Angleterre, Sir Pierson DIXON, et les députés travaillistes de gauche anglais, Koni ZILLIACUS et R.H. CROSSMAN.

Le procès de Prague a seulement précédé la mort de STALINE de trois mois. En 1956, à leur retour du 20^e Congrès de Moscou, les Dirigeants Communistes Tchèques, Antonin NOVOTNY et Rudolf BARAK, devaient reconnaître que ZILLIACUS et CROSSMAN n'avaient en rien trempé dans le prétendu complot et devaient libérer les trois condamnés qui avaient échappé à la mort.

En Hongrie, RAJK a été réhabilité. En Bulgarie, la réhabilitation de KOSTOV est en cours, mais l'assassinat de CLEMENTIS et de SLANSKY n'est toujours pas avoué.

Dix ans après les assassinats judiciaires de Prague, la COMMISSION POUR LA VERITE SUR LES CRIMÈS DE STALINE réclame la reconnaissance publique du crime et la dénonciation des bourreaux.

Théo BERNARD, Michel COLLINET, Julian GORKIN, Gérard JAQUET, Maurice NADEAU, Pierre NAVILLE, Gérard ROSENTHAL, Alfred ROSMER, David ROUSSET, Manès SPERBER.

Les salaires au Japon

On pense qu'au Japon les ouvriers sont très mal payés. Certes, ils sont en retard sur leurs camarades européens et il est difficile d'établir des comparaisons précises.

Le salaire est fixé à l'ancienneté, un salarié ancien pouvant gagner deux ou trois fois plus qu'un débutant. Les salaires féminins sont relativement bas. Tous les ouvriers reçoivent des primes en décembre et en juin, qui sont fonction des bénéfices réalisés et qui peuvent atteindre entre deux à huit mois de salaires par an. Ils bénéficient d'avantages divers : dortoirs pour célibataires, présalaire pour étudiants qui se sont engagés à travailler dans l'entreprise, location à bas prix de logements ou prêts à intérêt faible pour construire, cantines, services médicaux gratuits.

Le manque de main-d'œuvre, en raison de l'expansion d'abord, a stimulé la hausse des salaires.

Mais le niveau de vie reste bas, malgré l'introduction des postes de télévision (80 % des familles), des machines à laver (58 %), des réfrigérateurs (28 %), et de l'automobile (5 %).

A Tokio, dans la catégorie de population classée non indigente (les trois-quarts), le salarié mange des nouilles au restaurant ou à la cantine à midi (de plus en plus souvent), un peu de pain, d'œufs et de confiture; le soir, du riz avec un peu de viande ou de poisson. Et le fossé entre riches et pauvres va s'élargissant !

POURQUOI L'ÉCONOMIE LIBRE ?

Il faut bien croire que la liberté est un bien précieux puisque tout le monde la réclame tout au moins pour soi, et les pires potentats prétendent agir en son nom. Mais dès qu'il s'agit d'en appliquer les principes et, par suite, en subir les conséquences, les désaccords et les difficultés surgissent. Peut-être ces difficultés sont-elles encore plus grandes lorsqu'elles affectent le domaine de l'économie.

Si on me demandait de définir ce qu'il faut entendre par ces mots : liberté en économie, je répondrais que c'est le droit pour tout individu de produire ce qui est nécessaire à la satisfaction de ses besoins : droit naturel qui est le droit de vivre et qui ne peut être prescrit. Il comporte donc le droit d'entreprendre, d'échanger, c'est-à-dire d'acheter et de vendre, ce qui en réalité ne constitue qu'une seule et même opération vue de deux côtés. La seule limite à ce droit pour chacun c'est le droit de vivre des autres.

Si chacun pouvait vivre à l'état de Robinson dans une autarcie individuelle totale, il va de soi que ces principes seraient bien simplifiés et même ne se poseraient pas ; mais dans notre monde actuel, tel que nous l'a donné l'évolution, il n'y a pas de Robinson et, comme a dit le poète : nul ne peut se vanter de se passer des hommes. Il faut coûte que coûte, si l'on veut assurer sa vie propre et contribuer au maintien de l'espèce, être en relation avec son semblable, subir son contact, sa sympathie ou sa haine, sa promiscuité ou sa quarantaine et trop souvent ses violences et son diktat... C'est dans ces conditions que se pose le problème de la liberté et tout de suite il faut bien conclure qu'il est difficile.

Difficile, oui, mais non impossible.

Restons tout d'abord sur le terrain purement économique. Si nous regardons vivre le monde tel qu'il est, les pieds bien par terre, comme disent les gens du Nord, voici ce que nous apprend le fonctionnement de notre vie quotidienne.

« Le petit réveil qui nous tire brutalement de notre sommeil est en métal importé d'Amérique et a peut-être été fabriqué en Suisse ; nous nous débarbouillons avec du savon fait avec des huiles provenant d'Afrique. Le pardessus que vous jetez sur vos épaules est fait avec de la laine australienne ; votre chemise est en coton des Etats-Unis ; le journal que vous lisez tous les matins est en papier provenant des forêts de Suède ; votre petit déjeuner se compose d'une tasse de café du Brésil ou de thé de Chine. Pour aller au travail, nous prenons des autobus dont beaucoup de pièces métalliques sont d'origine étrangère et dont les roues ont des pneus de caoutchouc provenant des Indes néerlandaises. Ces véhicules sont graissés avec de l'huile américaine et marchent à l'essence des pays du Proche-Orient, du Mexique ou du Sahara. Et voici nos repas où l'on nous sert maints produits étrangers : gruyère de Suisse, oranges d'Espagne, jambons de Mayence, œufs de Hollande, endives de Belgique... A la fin du repas, certains connaisseurs fument des cigarettes turques ou égyptiennes, des cigares de La Havane. Celui qui se couchera ensuite dans un bon lit ne sera pas fâché de faire usage du crin de Russie, du duvet des oies de Hongrie ou des canards de Scandinavie, sans parler des couvertures en poils de chameau d'Afrique ou en laine de mouton d'Asie. Ainsi, on peut affirmer que presque tout travail que nous accomplissons est lié d'une façon quelconque à l'économie des pays étrangers, soit qu'il nécessite des matériaux que nous n'avons pas, soit que nous destinions le produit de notre activité à des échanges avec l'étranger. Il n'y a pas parmi les 45 millions de Français un seul qui ne soit quotidiennement en contact étroit avec les produits étrangers du monde entier. » (D'après Fritz Machlup, professeur d'économie politique à l'université de Buffalo, U.S.A.)

Tout cela est observable par tous, constant, indubitable, visible à chaque instant de notre existence. On a calculé que certaines industries ne

peuvent vivre qu'en exportant 60 % de leur production. Si l'autarcie, c'est-à-dire l'indépendance économique de notre pays, tant prônée par quantité de gens qui s'intitulent économistes, était totale, nous tomberions dans une telle misère que nous en serions à envier l'existence de certains pays sous-développés. Voilà ce que nous coûterait notre indépendance économique si on voulait la réaliser selon les fausses conceptions de la majorité de nos contemporains, parmi lesquels on compte, hélas ! pas mal de camarades qui se prétendent socialistes, même anarchistes, et défenseurs des intérêts des travailleurs. Tout mouvement libre d'unification économique du monde, à n'importe quel échelon géographique qui tend à libérer les échanges, à briser les barrières douanières, etc. doit avoir l'assentiment et l'appui actif des libertaires.

On nous dit que tous ces changements se traduiraient par de lourds sacrifices affectant nos habitudes, nos libertés, nos traditions, nos façons de vivre. C'est une complète erreur. Une économie européenne occidentale bien comprise qui ne serait pas une addition d'autarcies nationales élèverait du double en quelques années le niveau de vie de la population. C'est la méconnaissance des vertus de la division internationale du travail et le maintien des entraves à la libre circulation des biens et des personnes qui nécessitent de lourds sacrifices. Ecoutez l'avis d'un économiste officiel, M. Jacques Rueff, membre de l'Institut, et qui joue un rôle important dans le fonctionnement de la C.E.C.A. :

« On peut être pauvre autant qu'on veut en y mettant le prix. C'est ce que nous faisons avec tant de succès depuis tant d'années en renonçant à produire ce que nous produisons le mieux pour produire à grand renfort de protection les produits pour lesquels nous sommes le moins bien doués et qui exigent le plus d'efforts. »

Certes, Jacques Rueff est orfèvre en la matière. Il parle au nom de la classe qui est au pouvoir. Mais il sait très bien que le jeu de la liberté en économie travaille aussi bien sinon mieux à la consolidation des privilèges que le plus savant des dirigismes ou la plus savante des planifications et elle n'a pas les inconvénients des méthodes autoritaires et parfois cyniques qui aboutissent dans tous les cas aux crises économiques que tous connaissent bien. Avec le docteur Ludwig Erhard dont il a préfacé le livre : « La prospérité pour tous », il sait que le privilégié passe inaperçu et vit dans une plus grande sécurité dans un monde relativement prospère. C'est d'ailleurs le secret du nouveau libéralisme : faire croire au peuple qu'il a sa part dans la répartition en lui accordant quelques miettes de la productivité alors que l'économie en est encore à la recherche d'une théorie générale de la répartition.

Il n'en reste pas moins que sur le terrain de l'économie pure la thèse capitaliste libérale classique ou néo-libérale actuelle aboutit à un enrichissement de l'économie qui permet à la bourgeoisie dirigeante de lâcher du lest lorsqu'elle est menacée contrairement à la thèse planificatrice dont les effets se traduisent par la stabilisation des situations acquises et l'arrêt ou le freinage des progrès de la technique, c'est-à-dire la consolidation des privilèges et du parasitisme.

Toutes choses égales d'ailleurs, on peut affirmer que le bien-être général est proportionnel à la quantité de liberté et d'initiative laissée aux individus. Il n'y a qu'à ouvrir les yeux sur la planète pour s'en rendre compte. C'est dans les pays les plus libres que les travailleurs ont dans l'ensemble le niveau de vie le plus élevé.

Mais il ne suffit pas qu'un pays soit libre pour que les travailleurs de ce pays aient le bien-être. La liberté est nécessaire mais non suffisante. Il faut, et toute l'histoire le prouve, que ces mêmes travailleurs aient la volonté et le pouvoir d'assurer eux-mêmes leur propre bonheur. Et c'est à la base qu'ils doivent s'assurer des positions inexpu-

gnables : au chantier, à l'usine, au bureau, au champ... à tous les points de la distribution, c'est-à-dire sur le lieu de la production et de la consommation et, cela va de soi, dans leurs organisations professionnelles. Pour le travailleur, le pouvoir est là d'abord.

Maintenant, pour assurer et conserver ce pouvoir qui n'existe et ne peut se développer que dans un régime libre, il faut bien que le monde ouvrier prenne parti, ne reste pas neutre dans les grands conflits qui bouleversent la vie des peuples. C'est dans cet esprit et dans ce sens que les organisations syndicales ouvrières indépendantes et de

toutes tendances doivent être aux côtés de tout homme, toute formation, tout régime qui œuvrent en faveur de la liberté, de la liberté qui ne comporte ni réserve, ni exception, qui affecte tous les domaines, celui de l'économie comme les autres. Les arts, les lettres, la culture, la science, la pensée, les loisirs ont besoin de liberté comme l'être vivant a besoin d'air et de lumière. Pourquoi l'économie ferait-elle exception ? Pour condamner l'économie libre, il faut prouver que le mal est dans l'homme, parce qu'il est libre.

J. FONTAINE.

LA PART DES TRAVAILLEURS DANS LE REVENU NATIONAL

L'étude sur les salaires et les prix que Gilbert Desachy a publiée dans l'*Ecole Emancipée* est, en effet excellente par la documentation dont elle fait la synthèse et qu'autrement le lecteur appartenant à nos milieux n'eût pu trouver que dans les bulletins de l'Institut national de la Statistique et des Etudes économiques, — mais qui, dans nos milieux, les lit ?

Pour les conclusions qu'il tire lui-même de son étude, c'est différent et je serais surpris qu'elles ne provoquent pas des discussions objectives de la part de quelques-uns d'entre nous qui, tout de même sont avertis. Ces objections, je le dis tout de suite, ne peuvent pas être de principe en ce que Gilbert Desachy ne met pas en cause le principe même de la répartition du produit national entre le capital et le travail — ce dont personne ne peut lui faire grief à une époque où il semble admis par tout le monde, hélas ! — mais seulement l'injustice de cette répartition.

Ainsi, dit-il : « Pendant que le pouvoir d'achat des travailleurs croissait de 7,1 %, de 1956 à 1962, le produit national croissait de 22 % » Et il en tire la conclusion suivante : « Quand la richesse nationale augmente, le pouvoir d'achat du salarié augmente trois fois moins vite », ce qui est vrai, mais aussi, ce qui est faux, que cela « signifie que les bénéficiaires capitalistes prennent l'ascenseur pendant que les salaires prennent l'escalier ».

Il n'y a, en effet, pas de comparaison possible entre « produit national » et « bénéficiaires capitalistes ». C'est avec le « revenu national » que se peuvent seulement comparer « salaires » (revenu du salarié, part prélevée sur le « produit national ») et « bénéficiaires capitalistes » (revenu du capital et aussi part prélevée sur le produit national).

De l'étude de Gilbert Desachy, il résulte que le pouvoir d'achat du salarié a été augmenté de 7,1 % de 1956 à 1962. Ce qu'il faudrait savoir c'est, si des 22 % qui restent quand le capital a déduit les frais d'exploitation, il lui reste plus de 7,1 % d'augmentation du pouvoir d'achat de ceux qui le détiennent. Dans ce cas, la répartition de l'augmentation du pouvoir national entre le capital et le travail serait, comme a voulu le démontrer Gilbert Desachy, véritablement injuste.

A ma connaissance, le plus brillant des commentateurs des chiffres publiés par l'Institut national de la Statistique et des Etudes économiques est Raymond Aron. Or, Raymond Aron prétend que le pouvoir d'achat des salaires globalement considéré, augmente en pourcentage, beaucoup plus vite que le profit, autrement dit, que lorsque le « revenu national » (seule notion précise) augmente, la part qui revient aux salaires est toujours plus importante en pourcentage que celle qui est affectée aux profits. En l'occurrence, aux 7,1 % d'augmentation du pouvoir d'achat des salaires, ne correspond, selon lui, qu'une augmentation de 4 à 5 % des profits. J'ai suivi ses études, bulletins de l'Institut national de la Statistique et des Etudes économiques en main : ses conclusions paraissent vraisemblables. Mais, je puis me tromper.

Si je ne me trompe pas, l'erreur de départ de Gilbert Desachy serait d'avoir cru que, lorsque

« le produit national » augmentait de 22 %, le « revenu national » augmentait, lui aussi, dans la même proportion.

Elle est d'ailleurs facilement réparable : il suffit de dire que pour se partager les 7,1 % d'augmentation de leur part dans le « revenu national » les salariés sont beaucoup plus nombreux que les capitalistes pour se partager les 4 à 5 % de la leur.

Et, comme de toutes façons, la masse des revenus du capital est beaucoup plus importante que celle des salaires en ce que, en sus de son profit pur (jetons de présence, actions, etc...) chaque capitaliste touche en outre, lui aussi, un salaire (« l'Ere des managers » de James Burnham), l'injustice éclate tout de même.

Si donc, je vous dis ceci, c'est seulement parce qu'il n'y a jamais intérêt à soutenir une proposition juste avec des arguments qui ne le sont pas. C'est, je pense, ce que, quoique de façon moins précise, a voulu dire Guilleré dans le commentaire réservé dont il a fait suivre les conclusions de Gilbert Desachy.

Paul RASSINIER.

La réduction des horaires de travail

Un argument donné en faveur de la stabilité des prix : la hausse des salaires sera stoppée par l'augmentation de la main-d'œuvre consécutive à l'arrivée des Français d'Algérie et la réduction de la durée du service militaire.

Ça dénote un état d'esprit bien caractéristique : on pense tout de suite à faire supporter aux ouvriers seuls les hausses de prix prévisibles.

En France, depuis 1936, la durée légale hebdomadaire est de 40 h. Cette conquête syndicale n'a pas été acquise dans les autres pays, puisqu'on ne paye les heures de travail à un taux majoré, qu'à partir de 42 h. dans le Royaume-Uni, 44 h. en Allemagne et Luxembourg, 45 h. en Belgique, Suède, Norvège et Autriche, 47 h. en Suisse, 48 h. en Italie, Pays-Bas.

Mais la durée effective de travail, reste plus élevée qu'avant le vote de la loi, en France. Elle est de 48 h. dans la métallurgie contre 46,6 h. en 1931 et 48,8 en 1957 ; elle est de 49,9 h. en 1961, dans la construction au lieu de 47,9 en 1931 et 48,8 en 1957 ; elle est de 47,3 dans les industries alimentaires, au lieu de 47,2 h. en 1931 et 41,6 h. en 1957 ; elle est de 49,5 h. dans les industries extractives au lieu de 44,2 en 1931 et 48,4 en 1957.

Dans l'industrie textile, où elle était de 44,1 en 1931 et 43,8 en 1957, elle est encore de 43,3 h. ; dans l'industrie chimique où elle était de 46,8 en 1931 et 45,4 en 1957, elle est encore de 45,5 h.

Evidemment, le patronat profite de cette situation, qui est appréciée par les ouvriers qui ne considèrent que le montant de la fiche de paie, mais nous nous éloignons de la réduction de la semaine de travail réclamée par les syndicats.

LE SORT DES JUIFS EN U. R. S. S.

(Extraits d'un rapport sur « La position sociale des Juifs en Union soviétique » préparé par le Comité juif du Travail pour le 7^e Congrès de la C.I.S.L. tenu du 5 au 13 juillet 1962.)

La situation des Juifs soviétiques doit être envisagée essentiellement, mais non pas exclusivement, dans le cadre de la politique soviétique des nationalités. Cette politique, qui se reflète dans les directives du Parti communiste, dans la Constitution soviétique et dans la législation, est fondée sur l'acceptation idéologique du concept du droit des nations à disposer d'elles-mêmes et sur la reconnaissance juridique du plein droit à la liberté culturelle de toutes les nations du territoire soviétique. En fait, la politique soviétique à l'égard des Juifs contrevient nettement à ces principes. Elle revient à les priver de leurs droits culturels ethniques — politique particulièrement discriminatoire du fait qu'elle refuse même aux Juifs ceux des droits culturels nationaux qui sont généralement accordés à toutes les autres nations soviétiques.

En U.R.S.S., la qualité de Juif est officiellement considérée comme une nationalité. Dans les pièces d'identité officielles que tous les citoyens soviétiques doivent porter (le « passeport » intérieur), les Juifs doivent donner leur nationalité comme « juive » (« Yvrei »), tout comme les autres nationaux — Russes, Ukrainiens, Russes blancs, Géorgiens, Arméniens, Kazaks, Ouzbeks, etc. — doivent donner leur nationalité particulière.

Les 2.268.000 individus classés officiellement comme Juifs représentent 1,09 pour 100 de la population totale. Cependant, ils occupent une place beaucoup plus importante que ce chiffre ne le ferait supposer. Parmi les 108 diverses nationalités et groupes ethniques de l'U.R.S.S., les Juifs occupent la onzième place ; en outre l'écart numérique entre la septième et la onzième place est inférieur à 700.000 personnes. Les Juifs vivent en majorité écrasante dans les trois républiques les plus peuplées de l'Union : 38 pour 100 dans la République russe, 37 pour 100 dans l'Ukraine et 7 pour 100 dans la Russie blanche. Au moins 90 pour 100 des Juifs vivent dans les agglomérations urbaines, surpassés seulement comme citadins par les Russes et les Ukrainiens (peut-être également par les Russes blancs). Enfin, et ceci indique à quel point ils ont conservé leur identité après une vingtaine d'années d'assimilation obligatoire, 420.000 Juifs donnent comme leur langue maternelle le yiddish, qui est traditionnellement la langue écrite et parlée des Juifs de l'Europe orientale.

Toutefois, d'autres considérations importantes viennent compliquer ce tableau et rendent la situation des Juifs soviétiques encore plus précaire. Outre le fait qu'officiellement ils sont essentiellement considérés comme une nation, les Juifs sont également reconnus comme un groupe religieux. Cette dualité unique de caractère est une conséquence naturelle de l'histoire et de la tradition juives mais crée des difficultés particulières pour les Juifs dans la conjoncture soviétique. L'aspect le plus grave de ce caractère double découle du fait que toute attaque de la religion juive, même lorsqu'elle a lieu dans le cadre de la propagande antireligieuse officiellement sanctionnée, est inéluctablement considérée, tant par les Juifs que par les autres éléments, comme une attaque à l'égard de la nation juive.

Les Juifs soviétiques sont particulièrement vulnérables pour deux autres raisons :

trairement à la plupart des autres nations qui sont concentrées dans leurs territoires ;

b) ils ont des liens historiques et traditionnels de culture, de famille et de religion avec les communautés juives du monde entier, en dehors du bloc soviétique. Les Juifs soviétiques sont particulièrement sensibles à cette situation vulnérable car le souvenir de ce qu'ils appellent « les années noires » — les cinq dernières années du règne de Staline, alors que son terrorisme a pris une forme particulièrement cruelle et ouvertement antisémite — ne s'est pas effacé de leur mémoire. La raison pour laquelle ils n'ont pas oublié est que la politique soviétique à l'égard des Juifs et du judaïsme est restée essentiellement la même depuis 1948, avec l'exception capitale que la terreur a disparu. Une autre raison importante est que les Juifs soviétiques sont vivement conscients du fait que, parmi tous les crimes de Staline cités par Khrouchtchev et ses collègues aux XX^e et XXII^e Congrès 1959 et 1961, respectivement) du P.C.U.S., ses crimes contre les Juifs ont été passés complètement sous silence, et que, parmi tant d'individus et de groupes publiquement et officiellement réhabilités depuis la mort de Staline, les victimes juives de Staline n'ont bénéficié, soit individuellement, soit en groupe, d'aucune mesure de cet ordre.

Les Juifs sont la seule nationalité ou groupe ethnique de l'U.R.S.S. qui soit officiellement privé des droits culturels fondamentaux accordés à toutes les autres nations de l'Union soviétique. Jusqu'en 1948, les Juifs étaient autorisés à avoir une vie culturelle dans leur propre langue (le yiddish, l'hébreu ayant été interdit depuis 1917) sur une grande échelle : journaux, maisons d'édition, des milliers d'ouvrages, de nombreux journaux littéraires, des théâtres professionnels remportant un succès populaire et artistique et des écoles d'art dramatique, des associations culturelles communales, des établissements de recherches culturelles et littéraires, un réseau d'écoles et autres moyens d'enseigner et de perpétuer les traditions culturelles et historiques juives. En 1948 (dans certains cas plus tôt), ce vaste appareil d'institutions culturelles juives a été fermé et liquidé de force.

Depuis 1959, six livres seulement ont été publiés en yiddish, tous venant d'auteurs morts depuis longtemps (aucun n'a été publié jusqu'à présent en 1962). Ils ont été tirés à 30.000 exemplaires, destinés en majeure partie à l'étranger.

Le théâtre yiddish soviétique était autrefois considéré comme l'un des succès artistiques soviétiques. Aujourd'hui, il n'existe qu'une poignée de théâtres d'amateurs et de sociétés chorales.

Pendant l'automne de 1961, pour la première fois depuis 1948, un journal littéraire en yiddish, *Sovietish Heimland*, a commencé à paraître bimensuellement. Comme pour les livres, une grande partie du tirage de 25.000 exemplaires est destinée à l'étranger.

Les ouvrages scolaires soviétiques passent sous silence l'apport culturel des Juifs, même dans les chapitres qui traitent de la culture des minorités. Il y a dix ans, la Grande Encyclopédie Soviétique (qui avait été préparée pendant les premières années) consacrait 116 pages aux Juifs ; l'édition actuelle leur consacre seulement deux pages.

Dans les publications soviétiques, le martyre des Juifs soviétiques au cours de l'invasion nazie est totalement et sciemment passé sous silence. La presse et la radiodiffusion soviétique ont mis

en sourdine le procès d'Eichmann et réduit les mentions du martyre des Juifs.

Non seulement n'est-il pas permis aux Juifs d'avoir des écoles — bien que la loi soviétique permette, sur demande, à tout groupe de dix parents d'organiser des cours dans leur propre langue pour leurs enfants, dispositions dont les Juifs ont hésité à se prévaloir — mais il ne leur est même pas permis d'avoir des classes de yiddish ou d'hébreu dans les écoles publiques. Ni même, d'ailleurs, des cours en langue russe sur l'histoire et la culture juives. Les Juifs soviétiques n'ont pas non plus le droit d'avoir les moindres rapports avec les institutions culturelles de l'étranger, au sujet de questions juives purement culturelles. Cette politique revient à les priver de l'occasion de connaître l'histoire juive ancienne et actuelle. Or, sans un passé et un présent, l'avenir est extrêmement précaire. L'ensemble de la politique soviétique à l'égard de la culture juive constitue une tentative de réduire ou d'écraser l'identité, la conscience et l'esprit juifs.

Les principales religions de l'U.R.S.S., l'Eglise orthodoxe russe, l'Eglise orthodoxe géorgienne, l'islamisme et le bouddhisme, ont le droit d'avoir des organismes centraux qui gouvernent les fonctions religieuses, assurent les services religieux et préservent en les appuyant les croyances et les pratiques religieuses. Le judaïsme n'est autorisé à avoir aucune organisation, fédération ou congrégation de cet ordre. Les autres religions principales sont légalement autorisées à convoquer des congrès et conférences de leur clergé et des représentants des fidèles. La religion juive n'a pas ce droit. L'Eglise orthodoxe russe publie le « Journal du Patriarcat de Moscou » qui est l'organe officiel de l'échelon hiérarchique le plus élevé en cette Eglise. Elle publie également des ouvrages religieux. Il en est de même pour l'islamisme. Le judaïsme n'a droit à aucun périodique ou à aucune publication de cet ordre...

Il importe de noter que, dans un pays où la politique officielle antireligieuse et sa propagande atteint effectivement tous les groupes religieux, c'est seulement à l'égard des Juifs et du judaïsme que le thème de subversion, de manque de patriotisme et de déloyauté est introduit dans la propagande.

Bien qu'on puisse trouver encore, à titre individuel, un nombre considérable de Juifs particulièrement doués dans les domaines culturels et scientifiques n'intéressant pas la sécurité soviétique, ils rencontrent des mesures discriminatoires rigoureuses de sécurité dans les secteurs délicats de la vie publique, militaire et scientifique ainsi que dans l'enseignement. Dans la pratique de cette exclusion, qui a lieu sans fanfare et officieusement, la nationalité portée dans le passeport intérieur sert de clef.

A part quelques exceptions spéciales, les Juifs ont pratiquement disparu des postes de grande responsabilité, particulièrement dans le service diplomatique et dans l'armée. Ceci est en contraste flagrant avec la situation qui existait de 1917 aux dernières années qui ont précédé 1940.

La proportion des Juifs dans l'enseignement supérieur, les sciences, les professions libérales et la vie politique a décliné depuis bien des années. La clef de cette diminution est l'application d'un système de quotas nationaux dans les admissions universitaires. Depuis des années, la politique officielle a consisté à augmenter la proportion des diverses autres nationalités, tout en diminuant celle des Juifs. Ceci, à son tour, est la clef du déclin du nombre des Juifs dans des secteurs importants.

Dans l'enseignement supérieur, la diminution se reflète par le fait que les Juifs représentent

actuellement 3,1 pour 100 de tous les étudiants. Il convient de comparer ce chiffre à celui de 1935, où cette proportion atteignait 13,5 pour 100. Au cours de cette même période de 27 ans, la proportion des Juifs par rapport à la population totale est seulement tombée de 1,6 à 1,1 pour 100. Depuis 1955, le nombre des Russes et des Ukrainiens dans le domaine scientifique a augmenté de 40 pour 100, celui des Juifs de 25 pour 100. En 1955, les Juifs représentaient 11 pour 100 des savants soviétiques, en 1958, ce chiffre était de 10,2 pour 100 et en 1960 de 9,8 pour 100.

La façon dont les Juifs ont disparu des postes de commande de la vie politique a été saisissante. Les porte-parole soviétiques ont tenté de contrebalancer ce fait en remarquant que 7.623 Juifs avaient été élus aux soviets locaux dans tout le pays. Ce chiffre semble impressionnant jusqu'à ce que l'on constate que plus de 1.800.000 députés de cet ordre avaient été élus en 1960 dans tout le pays. Le nombre « considérable » de Juifs représente donc moins de un demi pour cent.

Au Soviet suprême, la proportion des Juifs a décliné encore plus abruptement. En 1937, les Juifs représentaient 4,1 pour 100 des députés ; en 1946, 0,8 pour 100 ; en 1950, 0,3 pour 100 ; en 1958, 0,25 pour 100. Il n'y a pas lieu de supposer que les Juifs représentent une plus forte proportion des 1.443 députés élus au Soviet suprême en 1962.

La proportion des Juifs dans les Soviets suprêmes des quinze Républiques de l'Union est encore plus révélatrice. Dans tous les cas sauf un, ce chiffre est très inférieur proportionnellement à la place qu'ils occupent dans la population de chaque république, particulièrement dans les trois Républiques où vivent la majeure partie des Juifs. En R.S.F.S.R., ils représentent 0,7 pour 100 de la population, mais seulement 0,1 pour 100 du Soviet suprême ; en Russie blanche, les chiffres correspondants sont 1,9 et 0,45 ; en Ukraine, 2,0 et 0,22. En Moldavie et en Lettonie, où les Juifs représentent respectivement 3,3 et 1,7 pour 100 de la population, aucun Juif n'appartient aux corps législatifs de ces Républiques.

Lorsque l'on rattache ce schéma discriminatoire aux autres aspects de la politique soviétique à l'égard des Juifs et du judaïsme, il apparaît nettement que les Juifs ont été considérés et traités depuis des années comme un groupe dangereux pour la sécurité nationale, suspecté généralement et individuellement de déloyauté active ou potentielle.

Dans la Russie dite « nouvelle » (de Staline) et qui n'est politiquement que la plus ancienne Russie, personne ne possède aucun droit, non seulement le droit de parler, mais même celui de se taire : s'abstenir d'approuver, d'approuver bruyamment, est un crime ! Aucun citoyen ne jouit d'aucune garantie : il peut être enlevé de chez lui, soumis à la torture, tué ou déporté, sans explication ! Pour assurer le pouvoir suprême et total du nouveau despote, celui-ci n'hésitera pas à faire massacrer, comme Ivan le Terrible, ses anciens compagnons de lutte, et à envoyer sans jugement aux travaux forcés sous le terrible climat sibérien, des dizaines de millions d'êtres humaine, ainsi que l'avaient fait, mais à une échelle moindre, tous ses prédécesseurs en czarisme.

Robert LOUZON.
(« R.P. », avril 1953.)

Appel pour un jumelage avec les syndicats d'Algérie

Des syndicalistes algériens — aidés par de vieux amis français — s'efforcent d'étoffer le mouvement ouvrier dans leur pays maintenant débarrassé des colonialistes. L'Union locale de Blida a assumé la constitution dans sa cité d'une coopérative de production, d'abord interprofessionnelle, ensuite organisée par secteurs économiques.

Sous l'impulsion du camarade Safi, l'Union locale des syndicats de Blida tente d'organiser le jumelage de son organisation avec des unions syndicales d'autres pays. Par la circulaire que nous reproduisons ci-dessous, elle s'est adressée en particulier aux unions syndicales de Milan, Genève, Grenoble, Hambourg, Vienne, Manchester, Liège, Zagreb, Stockholm, etc.

Nul doute que cet appel sera entendu par des syndicalistes lecteurs de la « R.P. » qui voudront apporter leur aide aux camarades blidéens.

Les ouvriers de l'Union locale de Blida (Union Générale des Travailleurs Algériens) seraient heureux d'entrer en rapport et d'entretenir des relations suivies avec les travailleurs de votre région. Ils préconisent un échange de délégations pour faire connaissance, en attendant le jumelage de nos deux Unions syndicales.

Vous savez qu'après avoir été tenus sous le joug pendant 132 ans, dont les 7 dernières années furent particulièrement terribles, l'Algérie vient de recouvrer la liberté et la dignité, en s'affirmant par sa République démocratique et populaire.

Mais ce que vous ne savez peut-être pas, c'est que notre république tend non seulement à améliorer notre condition, mais elle fait en sorte que les travailleurs deviennent les propres artisans du socialisme dans ce pays, par la prise en main des instruments de production.

Ainsi s'amorce, par les travailleurs eux-mêmes, un vaste mouvement coopératif dans tous les domaines de la vie économique. Particulièrement dans notre région qui comprend la fertile plaine de la Mitidja (ce joyau de la cupide colonisation) où

des coopératives pilotes de production fonctionneront bientôt dans des secteurs vitaux : Agriculture, Bâtiment, Textile, Mécanique, etc.

Nous nous heurtons, malheureusement, à d'énormes difficultés du fait que pendant 132 ans l'occupant ne s'est soucié uniquement que de ses intérêts.

Pour ne pas former de techniciens en Algérie, il les faisait venir d'Europe.

Quant au produit de notre exploitation, il est parti dans les valises de nos exploités. Et les promesses de leur gouvernement de coopérer avec nous n'ont pas été tenues.

Mais si nos difficultés sont grandes, vous verrez que nous sommes décidés à les surmonter avec le même cœur et la même intelligence que nous avons mis à chasser l'occupant. Après avoir résolu les problèmes politiques, nous emploierons une énergie aussi farouche pour résoudre les problèmes économiques.

Car notre pays vaut la peine, à tous les points de vue, que ses habitants fassent un pareil effort.

Au surplus, l'Algérie est belle et potentiellement riche. Mais nous n'avons pour l'instant que nos bras, pratiquement nus, pour la mettre en valeur.

Aussi, nous ne vous cachons pas que nous attendons de nos amis les travailleurs des autres pays, pour le démarrage de notre économie, une solidarité effective qui peut se manifester de diverses façons, dont celle de l'aide technique.

Nous préconisons donc le jumelage de nos deux Unions syndicales, parce que sa réalisation constituerait un gage de plus dans un avenir meilleur pour les ouvriers algériens et un exemple pour ceux du monde entier.

En attendant que devienne une réalité le mot d'ordre de la première Internationale : **Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

Dans l'espoir que notre proposition sera bien accueillie, nous vous adressons, chers camarades, nos salutations syndicalistes et fraternelles.

Le Secrétaire, SAFI Boudisa.

Parmi nos

LETTRES

Trois problèmes actuels

De J. FONTAINE, du Rhône :

1. Il est effarant de constater que seule — à ma connaissance tout au moins — notre petite revue donne par la plume de Roger Hagnauer et par l'« Edito » du noyau la note juste sur ce qu'il faut penser de l'affaire de Cuba. Il est non moins effarant de constater que nombre de grandes et petites publications qui s'intitulent démocratiques, socialistes, syndicalistes, pacifistes, libertaires même, servent à leurs lecteurs cet argument qui fait mouche à tout coup : donner la même signification à la présence des bases américaines en Turquie qu'à celle des Russes à Cuba. Il y a là un test qui prouve l'ignorance totale des événements depuis la fin de la guerre ainsi que de leur sens. La meilleure solution de l'affaire de Cuba, c'est celle qu'auraient pu et dû décider, lors de la guerre hispano-américaine, les U.S.A. : faire de Cuba un Etat de plus dans les Etats-Unis. Les travailleurs cubains auraient aujourd'hui les mêmes salaires et les mêmes libertés que les travailleurs américains. Il n'y a que de faux révolutionnaires, de faux socialistes qui pourront les plaindre, d'avoir dans ce cas perdu leur patrie.

2. Autre chose qui est inquiétant. Certaines des mêmes publications signalent avec une complaisante approbation les paroles de paix, d'amour, de progrès, de justice sociale... prononcées par le pape et les sommités ecclésiastiques au Concile œcuménique. On fait grand cas de la déclaration

de Jean XXIII : « Pas d'anti-communisme de principe sur le chemin de la paix mondiale. » On oublie que l'Eglise a toujours parlé ainsi, mais dans son action elle a toujours été du côté des forts, des violents, des tyrans, des possédants, des privilégiés, etc. Quinze siècles d'histoire en font foi. Aujourd'hui elle dit oui à de Gaulle avec l'argent, avec les bien nantis, avec la hiérarchie. Elle met doucement, sans bruit, la main sur l'Ecole, l'Université, les Arts, les Sports, la R.T.F., etc. Aveugles ceux qui ne le voient pas.

3. Avec tout ça et bien d'autres choses encore, comment s'étonner que les masses de toutes classes et de toutes catégories votent à droite et se rangent derrière l'homme providentiel. Ici, dans ma région beaujolaise que je connais bien, tous ceux, maires, militants, notables, même très dévoués, qui croient être à gauche, mangent de l'Américain, du Boche, sont contre le Marché commun européen, lisent « L'Express » et restent figés dans les slogans stériles d'un nationalisme périmé. Cependant que de jeunes paysans viticulteurs groupés dans les organisations cléricales voyagent, vont en Allemagne, reçoivent des paysans allemands, organisent des échanges de biens et de personnes, se familiarisent avec les problèmes, les marchés économiques, etc. Eux lisent les statistiques, par exemple celles-ci publiées par la grande presse du 30 novembre : accroissement du volume des échanges entre l'Allemagne et la France : importations 11,3 %, exportations 12,3 %. Et ça c'est dû au Marché commun, à la suppression des frontières économiques.

Le S.N.I. de la Loire et la laïcité

Du camarade FRANC, de Saint-Etienne :

Cet article de J. Soffietto dans la « R.P. » de novembre m'a fait bondir. Je suis minoritaire dans

une section syndicale des instituteurs de la Loire et je ne me gêne guère, on le sait, pour me manifester contre la majorité actuelle.

J'ai été à F.O. et le responsable du premier syndicat F.O. des instituteurs de France au congrès constitutif de Force Ouvrière. J'avais donc plus que de la sympathie pour cette centrale et ses minoritaires. Tout ceci me permet de dire tranquillement à Soffietto que sa parfaite assurance ne suffit pas à lui donner raison. La section de la Loire n'a pas de leçon à recevoir de F.O. au sujet de Budapest. La révolte hongroise a été étudiée chez nous comme des syndicalistes devaient l'étudier, en effet, « en leur âme et conscience ». Et la section de la Loire, en majorité, s'est élevée contre les massacres russes d'alors, comme elle s'est élevée, avant bien d'autres, contre les camps de concentration stalinien, comme elle a posé seule et étudié seule dans notre département le problème de l'école stalinienne.

Pour ce qui est de la laïcité, Soffietto dépasse les bornes ! Si F.O. est suspectée, à qui la faute ? Pourquoi le syndicat fantôme Force Ouvrière s'est-il lancé avec le S.G.E.N. et les syndicats des directeurs et « professeurs » de C.E.G. contre le syndicat national, contre l'action générale menée par lui, contre les collègues d'enseignement général que l'action particulariste risque de détruire à tout jamais. Est-ce être laïc « au fond de soi-même » que de s'allier au S.G.E.N. ? Ami Soffietto, non seulement l'action du S.N.I. F.O. n'est pas laïque, mais elle est anti-syndicale. Elle fait passer des intérêts catégoriels avant l'intérêt général.

Quant à « l'école laïque, école bourgeoise », je suis encore au désespoir. Mais tous les instituteurs syndicalistes pensent que l'école laïque, si elle est un progrès, est encore une école bourgeoise. Il y a

même des instituteurs laïcs non communistes qui réclament à grands cris une démocratisation de l'enseignement et une réforme qui ne soit pas celle de M. de Gaulle.

Regretter l'attitude de F.O. ne signifie pas qu'on soit communiste. On n'est pas non plus révolutionnaire pour la seule raison qu'on fait de l'anti-communisme la base de toute action ou plutôt de tout immobilisme.

Pour une fois, beaucoup de compliments

Du camarade HERNAEZ, de Rueil :

C'est avec un intérêt tout particulier que je lis votre revue depuis des années. J'aime la « R.P. » parce que j'y trouve chaque fois qu'il y a un événement important, ici ou ailleurs, une réponse juste. J'aime la « R.P. » pour ses informations de source et ses commentaires objectifs. Par sa façon claire, précise et pondérée d'analyser les vastes problèmes humains de notre temps.

Le noyau rédacteur réussit à faire de la revue le miroir de l'actualité dans le domaine syndical et celui de la vie sociale de notre pays d'abord, et du monde en général.

Vous êtes des internationalistes et vous le prouvez dans chacun de vos numéros.

Je lis beaucoup. Ma lecture préférée est celle de la « R.P. » ; elle est toujours dans ma bibliothèque à portée de la main... Je la considère comme la meilleure publication sociologique de France. Je ne suis pas le seul à penser ainsi. Parmi tant d'intellectuels connus amis de la « R.P. », Albert Camus, qui n'avait pas l'habitude de galvauder les mots, a dit dans « Actuelles », page 57, tout le bien qu'il en pensait...

Deux réponses à Desachy

La section de la Loire de la F.E.N. a repris à son compte dans la dernière réunion de sa commission administrative préparant le Congrès national la proposition de notre camarade Desachy sur la nécessité de stages d'études de nos militants et de nos jeunes.

C'est à l'unanimité de toutes les tendances et de tous les ordres d'enseignement qu'il a été décidé de réclamer au Congrès National un avis favorable sur ces stages qui porteraient sur la chronique de l'Histoire du syndicalisme, le capitalisme, la lutte des classes, la technicité des problèmes corporatifs et la désinformation de la presse pourrie.

Cette même C.A. quoique composée surtout de partisans de la tendance majoritaire nationale a demandé à la délégation au Congrès National de rappeler clairement au Congrès les questions et les critiques mises au point l'an passé dans la section de la Loire de la F.E.N. :

Insuffisance très nette de nos réactions devant la déstalinisation, devant les déclarations de la C.G. T. Italienne, devant les événements d'Espagne et les nécessités à la fois urgentes et durables de la solidarité avec l'alliance syndicale espagnole C.N.T.-U.G.T., devant les différents référendums, devant les conclusions de la guerre d'Algérie, devant les diverses menaces fascistes qui pèsent sur nos libertés essentielles, devant l'atomisation catastrophique des luttes ouvrières et la dispersion catégorielle qui s'installe au sein même de nos organisations, bref devant tout ce qu'on a appelé la politique des silences et des trains manqués.

Ces critiques ont d'ailleurs également porté sur un rassemblement de l'importance de celui du Cartel National d'Action Laïque que devant de nombreux événements sociaux relevant directement de sa vocation : massacres d'enseignants en Algérie, destructions de bibliothèques, d'universités et d'écoles, procès de Liège, scandale de la caserne de Toulouse, grève de la R.A.T.P. pour la liberté d'expression, à l'heure même où l'Eglise tend à s'universaliser par une laïcisation au moins stratégique, laisse s'étriquer et se réduire le domaine de la laïcité et celui de la conscience laïque qui était dans le passé celui de la conscience humaine, ou tout au moins celui de la conscience populaire.

Dans la section de la Loire du S.N.I., au moment des élections de la représentation des tendances au congrès départemental une nouvelle liste s'est séparée de la majorité départementale et se présente entre cette majorité et la liste C.G.T.

Elle est incomplète : 13 candidats seulement pour 32 sièges, sans grand espoir de posséder des sièges, mais profitant de ce que le congrès départemental de la Loire, chaque trimestre, est aussi une Assemblée générale de libre expression des syndiqués, elle mènera la lutte sur les principes qu'elle défend, dans toute l'année à venir.

Elle est conduite par notre camarade Franc. Elle reprend les trois points proposés par Desachy dans « La Révolution Proletarienne » : Information et formation, Conférence dite « de l'Avenir » sur les nécessités d'un régime transitoire que tous les événements mettent à l'ordre du jour et ceci, vu aussi bien depuis l'étude d'une véritable démocratisation de l'Enseignement jusqu'aux perspectives socialistes dans le sens large de l'expression puisqu'il est bien concevable qu'il n'y aura aucune défense possible de la République dans le seul cadre parlementaire et juridique que le capitalisme a dépassé avec le gaullisme. Elaboration d'une stratégie ouvrière et de mots d'ordre unitaires, dans le resserrement des échelles hiérarchiques.

Cette liste considère que l'élaboration des listes et des programmes est insuffisamment démocratique et insuffisamment préparée dans la Loire et que les querelles de personnes et les ostracismes y jouent un rôle trop important par rapport aux études des problèmes et aux discussions d'idées. Mais cela n'intéresse que la Loire. Ce qui est plus important c'est les prises de position de la liste contre toute atteinte à la Charte d'Amiens et aux principes du P.U.M.S.U.D., sa critique du recours à la défense républicaine en remplacement des relations intersyndicales, son cri d'alarme devant la détérioration du métier enseignant et la traduction tangible des réformes partielles en réglementations tracassières, en paperasseries envahissantes, en téléguidages destructeurs de la vie scolaire par les sommets de l'Administration, elle-même surmenée par la grêle des instructions et décisions contradictoires.

Cette liste enfin, contre toute extension du vote par correspondance ou du système de référendum dans notre syndicat, s'efforce de compléter la réforme des statuts expérimentée dans la Loire au

cours de l'an dernier en préconisant l'étude d'une réforme complémentaire permettant de conserver toujours au Congrès départemental trimestriel de la section de la Loire S.N.I. son caractère simultané d'Assemblée générale.

Cette liste prouve que des syndicalistes révolutionnaires ou réformistes conséquents, des anarchistes, des anarchosyndicalistes, des socialistes, des communistes anti-staliniens, ou trotskystes peuvent toujours s'unir pour une défense commune de la valeur révolutionnaire du syndicalisme.

Pour mon compte je ne me sens étranger à aucune de ces tendances de la pensée ouvrière, et je me sens toujours parfaitement à mon aise dans tout groupement où ces tendances se confrontent librement et démocratiquement.

C'est sans doute pour des raisons identiques que l'on peut retrouver, dans cette liste, des partisans de la majorité nationale, et dans la conjoncture syndicale générale actuelle, j'en suis un, des camarades de la tendance « Ecole Emancipée » et des camarades mal situés entre ces deux tendances.

Comme le disait très bien notre camarade Francis dans la formule qui conclut notre programme, nous ne sommes jamais inconditionnellement pour, nous ne sommes jamais systématiquement contre.

Pour ma part, je participe à cette liste avec une nostalgie peut-être dépassée : J'ai la nostalgie de l'alliance doctrinale établie à l'époque de la scission syndicale entre la Majorité et l'Ecole Emancipée pour la défense commune de la valeur révolutionnaire spécifique du syndicalisme dont la motion Bonissel-Valière apparaissait alors comme la Charte de principe. Pourquoi ne lutterions-nous pas pour rétablir cette alliance au moins dans le cadre d'un P.U.M.S.U.D. doté de moyens matériels suffisants pour devenir le lieu de stages syndicaux parallèles à ceux réclamés pour l'Enseignement, et qui, à ce moment, intersyndicaux, avec les militants et les jeunes de la classe ouvrière, en camping, aussi bien qu'en salle fermée, consacraient une partie de nos vacances à notre éducation sociale et syndicaliste réciproque ?

Jean DUPERRAY.

Louis BERTIN

Louis Bertin, dont les vieux camarades de la R.P. purent apprécier, avant la dernière guerre, les grandes qualités de militant syndicaliste, en lutte contre l'Etat bourgeois de l'époque et contre les staliniens dans l'U.D. de Savoie, est mort à 52 ans. Il a été enterré le 30 octobre à Arvillard.

Au début de l'occupation, Bertin crut possible de défendre, de l'intérieur du régime, le syndicalisme et les intérêts ouvriers, dans l'hebdomadaire « Au Travail », avec de nombreux militants, dont certains devinrent par la suite des résistants actifs. Il intervint, parfois avec succès, pour faire libérer de nombreux emprisonnés, victimes de représailles patronales, même des militants de tendance communiste. Cela ne l'empêcha pas d'être l'objet d'une tentative de meurtre et de n'être pas réintégré dans son emploi, en dépit du fait que son journal « Au Travail » ait bénéficié d'un non-lieu à la Libération.

Louis Bertin était un bon camarade, désintéressé et serviable. Nous apportons à sa compagne, à ses enfants et petits-enfants, l'assurance de la grande sympathie des camarades qui ont connu et estimé leur cher disparu. — U. T.

N.D.L.R. — Si la plupart d'entre nous n'avons pas approuvé la publication de son journal sous l'occupation, nous ne sommes nullement gênés pour rendre hommage à Louis Bertin, à sa droiture, à son dévouement. Mis en cause par Monatte à qui on avait laissé entendre que Bertin était devenu gaulliste, Bertin n'hésita pas à venir s'expliquer avec nous à la R.P., détrompa Monatte, qui fut favorablement impressionné par sa franchise. Ajoutons que, si critiqueable que fût son initiative, « Au Travail » se dégagea de plus en plus du collaborationnisme maréchalien, tandis qu'à Paris, l'organe « L'Atelier », fondé par d'ex-syndicalistes, se vautra de plus en plus dans la soumission au nazisme.

ESPERANTO ET OBJECTION DE CONSCIENCE

Les hommes évolués ne peuvent admettre les inepties grossières contenues dans les livres saints inspirés ou révélés, et qui ne sont que des instruments permettant à tous les clergés de prolonger, d'engendrer, de perpétuer les abus, les privilèges, le despotisme de certaines classes, de certaines castes sur le reste de l'humanité.

Une de ces monumentales sornettes de la Bible est la destruction par un dieu d'amour (!) de cette tour de Babel que les hommes construisaient dans un élan de fraternité, et de la confusion des langages qui en résulta et empêcha depuis les hommes de se comprendre et de s'entendre dans le sens le plus direct de ce mot.

Mais, si cette sornette peut faire sourire les esprits éclairés, il n'en demeure pas moins qu'elle reflète, hélas ! une vérité qui serait désespérante si elle était définitive et inéluctable. En effet, par la multitude des langues, des idiomes, des dialectes, des patois, les hommes ne se comprennent pas, et de cette incompréhension découle la plus grande partie des heurts, des conflits, des haines (pseudo-raciales, alors qu'elles ne sont le plus souvent que linguistiques), des chauvinismes avec leur reflet le plus sinistrement hypocrite : le patriotisme.

Donc, cette incompréhension engendre la suspicion, la haine, le chauvinisme et ce chauvinisme porte alors le titre pompeux de patriotisme. Les gouvernants n'ont plus qu'à jouer avec ces réactions, à les exacerber pour se servir du bétail humain indispensable à leurs entreprises.

Un homme conscient, le docteur Zamenhof, comprit que la diversité des langues était la cause essentielle, sinon unique, de l'incommensurable incompréhension dans laquelle se débattent les hommes. Avant lui, bien sûr, des hommes illustres avaient déjà constaté ce fait attristant, mais néanmoins il fut le premier à créer l'outil viable qui manquait aux humains pour se comprendre, et qui était la langue internationale.

L'espéranto, surnommé « Latin des prolétaires » allait donner aux hommes la possibilité de se comprendre et de s'entendre.

Depuis, l'Espéranto a fait du chemin malgré les embûches, les index, les chauvinismes, malgré une utilisation ne correspondant pas toujours au but que lui avait assigné Zamenhof.

Parmi tous les groupes espérantistes du monde, le groupement de S.A.T. — Association Anationaliste Mondiale — est celui qui est le plus fidèle à la pensée généreuse de ce bienfaiteur de l'humanité. S.A.T. se veut absolument anationaliste et pacifiste. Son action, ses travaux, ses congrès annuels et internationaux et les résolutions qui y sont prises le prouvent.

Voici par exemple quelle a été une des résolutions essentielles prises au congrès de Vienne en 1962, par les prolétaires espérantistes :

« Le mouvement pacifiste de S.A.T. (Association Mondiale des Anationalistes) recommande à tous ses membres d'aider les objecteurs de conscience du monde entier à obtenir un statut légal leur permettant d'effectuer un service civil au lieu d'un service militaire.

« Le mouvement pacifiste de S.A.T. se déclare solidaire des objecteurs de conscience français qui luttent actuellement pour l'obtention d'un statut légal de l'objection de conscience, qui leur permettrait de sortir des prisons où ils sont actuellement emprisonnés. »

On peut obtenir des renseignements sur l'espéranto et les cours par correspondance à la S.A.T. Amikaro, Union des travailleurs espérantistes des pays de langue française, 67, avenue Gambetta, Paris-20°.

REMO.

LES FAITS DU MOIS

JEUDI 1^{er} NOVEMBRE. — Célébration de l'indépendance algérienne.

Grève des journalistes de New-York.

Accord entre les Six et la Grèce réalisé.

Le général Sallal devient président de la République du Yémen.

SAMEDI 3. — Accord entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. sur le contrôle par la Croix-Rouge du trafic des navires vers Cuba.

MARDI 6. — Au Congrès bulgare, élimination du président et du vice-président du Conseil. Grève partielle à la S.N.C.F.

JEUDI 8. — Aux élections américaines : les Démocrates perdent cinq sièges à la Chambre des Représentants et gagnent quatre sièges au Sénat.

VENDREDI 9. — Au congrès du P.C. bulgare, le délégué chinois prend la défense de l'Albanie. Rupture des relations diplomatiques entre le Vietnam-Sud et le Laos.

Grève de 24 heures dans l'Enseignement Supérieur.

DIMANCHE 11. — Elections en Hesse (Allemagne fédérale). Succès socialiste, recul des chrétiens-démocrates.

LUNDI 12. — Traité d'assistance mutuelle entre l'Egypte et le Yémen républicain.

Comité confédéral national de la C.G.T.-F.O. à Paris.

MERCREDI 14. — Au congrès du P.C. bulgare, seul le délégué de la Corée du Nord approuve l'attitude albanais-chinoise.

JEUDI 15. — Vive attaque à Pékin contre les « couards » qui cèdent aux impérialistes. Négociations franco-guinéennes à Conakry.

VENDREDI 16. — Fidel Castro menace de faire abattre les avions de reconnaissance américains. Accord des syndicats américains contre la discrimination.

SAMEDI 17. — Accord commercial franco-tunisien. Nouveaux combats à la frontière sino-indienne.

DIMANCHE 18. — Premier tour des élections législatives : progression de l'U.N.R., écrasement de la droite, forte proportion d'abstentions.

Elections autrichiennes : léger succès populiste.

Projet de constitution marocaine présenté par le roi Hassan II.

MARDI 20. — Fidel Castro accepte le retrait des bombardiers soviétiques.

Démission des cinq ministres libéraux du gouvernement de l'Allemagne fédérale.

Congrès du Parti Communiste hongrois à Budapest.

MERCREDI 21. — Levée de la quarantaine de Cuba.

Pékin ordonne le cessez-le-feu et le retrait des troupes sur l'Himalaya.

Dissolution par le bureau politique F.L.N. de la Fédération de France.

JEUDI 22. — Au P.C. hongrois, controverse entre délégués soviétique et chinois.

Elections partielles en Grande-Bretagne : succès travailliste et libéraux.

VENDREDI 23. — Congrès du parti socialiste démocratique en Italie, intervention du président du Conseil Fanfani.

Complot militaire étouffé en Argentine.

Grande campagne engagée à Moscou contre « les héritiers de Staline ».

Conférence de presse du Mouvement pour un syndicalisme uni et démocratique qui s'élève contre l'intégration des syndicats dans l'Etat.

DIMANCHE 25. — Second tour des élections législatives. Sont élus : 41 communistes (+ 31), 2 P.S.U. (+ 2), 65 socialistes (+ 24), 42 radicaux et centre gauche (+ 1), 229 U.N.R.-U.D.T. (+ 64), 36 M.R.P. (- 20), 20 républicains indépendants (- 8), 28 indépendants (- 78), 1 Centre républicain (- 2). L'extrême-droite perd ses 12 sièges.

LUNDI 26. — Au Guatemala, les forces gouvernementales écrasent une insurrection d'officiers de l'aviation.

MARDI 27. — Elections en Uruguay : légère avance du parti blanc sur le parti rouge.

Congrès de la Fédération de l'Education Nationale à Paris.

MERCREDI 28. — Jouhaud et Canal graciés.

JEUDI 29. — Interdiction du parti communiste algérien.

VENDREDI 30. — Ouverture à Lyon du congrès de l'Association des Français d'Afrique du Nord.

D'où vient l'argent ?

MOIS DE NOVEMBRE 1962

RECETTES :

Abonnements ordinaires	346,40	
Abonnements de soutien	180,—	
		526,40
Souscription		26,—
Vente au numéro		1,50
Vente des livres et brochures		9,50
		<hr/>
Total des recettes ..		563,40
En caisse à fin octobre		1.825,75
		<hr/>
		2.389,15
		<hr/>

DEPENSES :

Frais d'expédition	40,—	
Téléphone	58,—	
Autres frais généraux	195,21	
		<hr/>
Total des dépenses ..		293,21
En caisse à fin novembre :		
Espèces	142,88	
Chèques postaux	1.953,06	
		<hr/>
		2.095,94
		<hr/>
		2.389,15
		<hr/>

LES ABONNEMENTS DE SOUTIEN

Emile Ballereau (Indre), 25 ; Louis Bercher (Seine), 30 ; Berthe Dély (Landes), 50 (deux ans) ; J.-Daniel Martinet (Paris), 50 ; Henri Montelllet (Puy-de-Dôme), 25. — Total : 180 NF.

LA SOUSCRIPTION

Jean Laplaud (Charente-Maritime), 5 ; Jean Lhuillier (Meurthe-et-Moselle), 5 ; Joannès Odin (Rhône), 3 ; Pierre Palix (Bouches-du-Rhône), 3 ; Christian Roth (Cantal), 5 ; Varlin, 5 — Total : 26 NF.

VOUS POUVEZ ENCORE VOUS PROCURER :

LA CHINE
par Robert LOUZON

PRIX : 4 Fr.

TROIS SCISSIONS SYNDICALES
par Pierre MONATTE

PRIX : 6,90 Fr.

LE MOUVEMENT OUVRIER
PENDANT LA PREMIERE GUERRE MONDIALE
par Alfred ROSMER

Tome II : De Zimmerwald à la Révolution russe
PRIX : 15 Fr.

LES JOIES ET LES FRUITS DE LA LECTURE
par Roger HAGNAUER

PRIX : 6 Fr.

L'EXPRESSION ECRITE ET ORALE
par Roger HAGNAUER

PRIX : 9,45 Fr.

En vente à la « Révolution Proletarienne » - C.C.P. 734-99 Paris

LES BROCHURES DE L'UNION DES SYNDICALISTES :

L'ACTUALITE DE LA CHARTE D'AMIENS
par Roger HAGNAUER

PRIX : 1 Fr.

EST-CE QUE LE BATIMENT VA ?
par Pierre DICHAMP

PRIX : 1 Fr.

LE SYNDICALISME LIBERTAIRE ET LE "WELFARE STATE"
par Evert ARVIDSSON

PRIX : 2 Fr.

PRESENCE DU SYNDICALISME LIBERTAIRE
par Louis MERCIER

PRIX : 3 Fr.

REVOLUTION ET CONTRE-REVOLUTION A CUBA
PRIX : 3 Fr.

Commande à R. MARCHETI, 103, rue Orfila, Paris 20°
C.C.P. 7473-08 Paris